

Expliciter 129

L'expérience de l'écoute

Première partie : « L'écoute ? Écouter ? »

Jean-Pierre Ancillotti, Catherine Coudray, Anick Maille-Decorte ¹

Avec le concours de Marc Boudin, Jean-Bernard Carrière, Patrice Decorte, Aleksandra Kosinska, Luc Midoux, Frédérique Pelucchi, Marc Risso, Daniel Vich

(Groupe de recherche de l'Association Métamorphoses à Vallauris (06)) ²

Quel a été le point de départ de la recherche sur le phénomène de l'écoute ? Comment écouter une personne avec laquelle nous nous trouvons dans un contexte relationnel ? Avec l'entretien d'explicitation nous avons appris à poser des questions de divers types, questions d'élucidation, de précision, questions confrontantes... Cependant, avant de poser une question, nous avons bien perçu quelque chose venant de l'autre, qui nous a incité à poser telle question et pas une autre ! Assurément, nous savons accompagner un sujet dans l'évocation d'une situation concrète qu'il a vécue, avec un questionnement respectueux (contrat de communication). Nous avons étudié l'effet que nos mots produisent sur le sujet, ce que nous lui faisons comme « effet perlocutoire ». Mais nous sommes-nous assez penchés sur *l'effet produit sur nous, juste avant*, par la parole de l'interlocuteur ? De même, nous sommes-nous suffisamment penchés sur les effets du contexte dans lequel prend place cette interaction ?

Pour étudier cet ensemble de phénomènes complexes, nous avons commencé simplement par la méthode que nous mettons régulièrement en œuvre dans nos formations à l'association Métamorphoses, et dans nos discussions entre nous.

Nous présentons ici le premier volet de notre étude : qu'évoque « l'écoute ? écouter ? » Lors de la première réunion sur ce thème en novembre 2019, les participants ont été invités à noter en haut d'une feuille les mots « **l'écoute–écouter** », puis à écrire **immédiatement** ce qui

¹ Cet article est dédié à la mémoire de Catherine Coudray, fondatrice de l'association Métamorphoses en 1990, et qui nous a quittés le 20 octobre 2020.

² www.metamorphoses.fr et contact@metamorphoses.fr

leur venait à l'esprit. Ensuite, chacun a pris la parole, s'il le souhaitait, afin de partager avec le groupe les mots qu'il avait notés sur sa feuille.

Chaque apport a été reporté sur une grande feuille du chevalet de conférence, ce qui est retranscrit plus bas.

Avant d'aller plus loin, si vous voulez, vous pouvez faire vous-même cette petite expérience, maintenant : sur une feuille vous écrivez « L'écoute - écouter », et immédiatement ce qui vous vient à l'esprit pendant quelques minutes.....

Toutes les contributions ayant été portées sur la grande feuille du chevalet, la discussion en groupe a pu débiter sur ces bases. Nous avons commencé par prendre le phénomène par son côté chronologique, historique : dans l'écoute, le premier aspect est bien sûr celui de **l'audition**, des capacités physiologiques de celui qui écoute (nous dirons « l'écouteur ») comme du côté de l'écouté, en tenant également compte des interférences, du bruit, du silence ambiant, etc. Le deuxième aspect relevé a été celui du phénomène de **l'attention** : à quel point « l'écouteur » est-il concentré, quel niveau d'attention porte-t-il à ce qui est dit ? Et puis, s'il entend bien et s'il est suffisamment attentif, que **comprend**-il de ce qui est dit, des informations recueillies ?

Nous avons donc déjà trois registres de l'écoute : l'audition, l'attention, la compréhension de ce que profère le sujet.

D'autre part, plusieurs questions ont été soulevées :

- Comment définir l'écoute ?
- Quelles sont les *conditions* de l'écoute, et les *limites* de l'écoute (des deux côtés) ? Jusqu'où écouter ?
- Quelle méthode ? Comment « bien écouter » ? Comment savoir qu'on est « bien écouté » ? - Comment s'y entraîner ?
- Quelles propositions pour les formations que nous animons ?

Cela nous a conduits au fond à envisager trois aspects pour faire un premier tri des données du tableau : celui qui écoute, celui qui est écouté, et leur **relation**. Par la suite, le confinement oblige, nous avons continué ce travail en nous « réunissant » grâce à Skype (mars, avril). D'ailleurs la pratique de l'écoute par divers moyens est devenue très importante en ces temps de confinement, où la communication directe devenait impossible, sinon à distance par des moyens informatiques.

Fidèle à notre méthode de l'entretien d'explicitation, le groupe « Métamorphoses » propose ici quelques situations d'écoute qui offrent des pistes pour s'adapter au contexte et en particulier au contexte actuel rempli de nouvelles contraintes, de peurs, qui infléchissent le relationnel, et plus généralement pour s'adapter à toutes les situations de dialogue. Nous espérons que ces éléments seront à même de montrer les ressources que représenterait actuellement l'entretien d'explicitation dans le cadre d'un développement interpersonnel. Par

la suite des collègues absents ont ensuite fait l'expérience chez eux et nous ont communiqué leurs résultats, qui ont enrichi le tableau initial.

La question s'est évidemment posée de savoir comment trier ces informations en apparence très disparates notées sur le tableau que nous reproduisons ici :

TABLEAU DU 16 JANVIER 2021

AUDITION	POSITION		
<ul style="list-style-type: none"> • un son naturel, artificiel (appareil), • vérifier le son, • interférences, bruits, silence, • créer un espace de confort, • être d'égal à égal, la posture, • liens avec d'autres perceptions, • dans un groupe, avec plusieurs personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • dans l'ESPACE, un milieu, un CONTEXTE • écouter une personne : accueillir ce qui vient, • les sensations du corps (chaleur, respiration...) • pouvoir s'isoler, s'isoler pour se concentrer • notion du TEMPS : se donner un temps <ul style="list-style-type: none"> ↔ être pressé, préoccupé, laisser le temps à l'autre de s'exprimer. • un but, un objectif 		
<h4>L'ATTENTION</h4> <table style="width: 100%; border: none;"> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> • attention cognitive, • ne rien dire, • attendre que l'autre s'exprime, • être présent ; le sens de la concentration, • être à l'écoute : DISPONIBILITÉ, • bienveillance, attention à la relation, • être prêt à... ouverture à l'autre, • qualité d'écoute, • les personnes aiment être écoutées, • observation du non-dit, • observation du NON VERBAL. </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> - ses propres pensées envahissent l'écouter, - les savoirs-écrans, - les croyances, - les émotions peuvent empêcher l'écoute, - les résonances chez l'écouter, - s'écouter parler, - indifférence. </td> </tr> </tbody> </table>		<ul style="list-style-type: none"> • attention cognitive, • ne rien dire, • attendre que l'autre s'exprime, • être présent ; le sens de la concentration, • être à l'écoute : DISPONIBILITÉ, • bienveillance, attention à la relation, • être prêt à... ouverture à l'autre, • qualité d'écoute, • les personnes aiment être écoutées, • observation du non-dit, • observation du NON VERBAL. 	<ul style="list-style-type: none"> - ses propres pensées envahissent l'écouter, - les savoirs-écrans, - les croyances, - les émotions peuvent empêcher l'écoute, - les résonances chez l'écouter, - s'écouter parler, - indifférence.
<ul style="list-style-type: none"> • attention cognitive, • ne rien dire, • attendre que l'autre s'exprime, • être présent ; le sens de la concentration, • être à l'écoute : DISPONIBILITÉ, • bienveillance, attention à la relation, • être prêt à... ouverture à l'autre, • qualité d'écoute, • les personnes aiment être écoutées, • observation du non-dit, • observation du NON VERBAL. 	<ul style="list-style-type: none"> - ses propres pensées envahissent l'écouter, - les savoirs-écrans, - les croyances, - les émotions peuvent empêcher l'écoute, - les résonances chez l'écouter, - s'écouter parler, - indifférence. 		

COMPRÉHENSION

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'expression de l'autre, • accord / relation (s'écouter), écoute passive ou active, • pas d'impasse, écouter tout, • écoute et réflexion, • entendre, • • être capable de reformuler, de récapituler, • et les commentaires ? | <ul style="list-style-type: none"> - psychanalyse / Questionnement, EDE, (quelles méthodes d'écoute ?) - peut-on tout écouter (et entendre) ? - écoute de l'enfant, - discordances, malentendus - un retour (feedback) : questionnement, - des questions sont-elles proscrites ? nécessaires ? - risque de rester sur ce qui nous convient, - dialogue, débats - propositions (d'action, d'expérience) ? - interprétation, |
|--|---|

CULTURE, SOCIÉTÉ

- oreilles, grandes oreilles,
- écoute téléphonique, être sur écoute, surveillance
- plus vaste : l'écoute musicale,
- est-ce différent d'écouter une personne, un groupe, un média ?
- conséquences sociales, éducatives ou informatives,
- conséquences thérapeutiquesprendre soin de...

(À l'heure où nous écrivons, en janvier 2021, il sera intéressant de voir ce qu'il en est aujourd'hui, après deux confinements, et couvre-feu...)

COMMENT S'ENTRAÎNER À L'ÉCOUTE ?

Dans un monde de sollicitation à la consommation mais sans attention active, dans un monde de bruit(s) et de relations de plus en plus virtuelles, pourquoi cette importance de l'écoute et surtout, qu'est-ce qui entre en jeu dans l'écoute ?

1 – **L'audition** : elle suppose la qualité du son, selon qu'il est naturel ou artificiel (en passant par un appareil) et la vérification de ce son, la prise en compte des interférences, des bruits, silences. Elle demande un espace de confort, et aussi d'être d'égal à égal, ce dont peut témoigner la posture. Cette audition peut être en lien avec d'autres perceptions, visuelles, tactiles essentiellement, mais aussi olfactives ou gustatives qui ajoutent des sensations de plaisir ou de désagrément. Enfin l'audition est différente dans un groupe avec plusieurs personnes ou dans le tête-à-tête qui favorise plus de proximité dans l'échange.

2 – **La position**. L'écoute se fait dans un espace donné, un milieu, un contexte. Écouter une personne, c'est accueillir ce qui vient, éprouver des sensations corporelles (respiration, chaleur), c'est aussi pouvoir s'isoler pour se concentrer, c'est encore se donner du temps, laisser à l'autre le temps de s'exprimer ; car il entre une importante composante temporelle dans l'écoute. Enfin, pas d'écoute sans but et sans objectif.

3 – **L'attention** : elle est capitale dans l'écoute. L'attention cognitive prend connaissance de ce que le locuteur a à dire, du contenu de son discours. Elle peut s'exprimer par la non-prise de parole, et par la capacité à **attendre** que l'autre s'exprime, par la bienveillance, l'attention à la relation. Elle se manifeste par le fait d'être présent, concentré, disponible, prêt à accueillir la parole de l'autre, par l'ouverture à l'autre. Elle suppose une qualité d'écoute et non de l'indifférence. Certaines personnes aiment être écoutées ou s'écouter parler. Enfin, peut-on écouter « rien » ? Cette attention peut rencontrer de nombreux obstacles du côté de l'écouter : ses propres pensées peuvent l'envahir, ainsi que les savoirs-écrans, les croyances. Si les propos de l'écouter trouvent des résonances chez l'écouter, les émotions peuvent, inversement, empêcher l'écoute. Enfin, face au silence de l'autre mais aussi dans ses propos, l'attention suppose d'observer le non-dit, le non-verbal (gestuelle, posture, visage).

4 – **La compréhension** : elle pose le problème de la nature de l'écoute, selon qu'elle est active ou passive, réfléchie. À l'attention flottante du psychanalyste, nous préférons le questionnement de l'entretien d'explicitation (EDE). Entendre ce que dit l'autre et favoriser son expression fait partie de la compréhension au sens large et suppose d'éviter de glisser dans l'interprétation, et de tout écouter sans faire d'impasse.

Or, peut-on tout écouter et entendre ? Pour s'assurer qu'il n'y a pas de discordance et de malentendus entre les propos de l'écouter et ce qu'en retient et comprend l'écouter, ce dernier doit être capable de **récapituler**, avec les termes mêmes du locuteur écouté (ce qui est différent de reformuler avec un vocabulaire différent).

Des questions sont proscrites, comme la question « *Pourquoi ?* » car elles entraînent une mise en retrait de l'interlocuteur, des justifications, etc. D'autres questions sont au contraire pertinentes, comme les questions confrontantes qui peuvent aider l'écouter à clarifier, voire à rectifier sa pensée, en le confrontant à une croyance ou à une opinion, par exemple une généralisation abusive ("tous les ... sont..." - par exemple) ou une formulation vague ("on ..."). C'est plutôt une quête d'information de l'écouter qui informera aussi l'écouter.

Cette première réunion de travail débouchait sur **Comment s'entraîner à l'écoute ?** Une deuxième expérience s'est donc centrée sur une situation d'écoute sur le thème : savons-nous écouter ? Et quand nous « écoutons », qu'entendons-nous ?

Voici la proposition telle qu'elle a été adressée par courriel aux participants (car nous étions dans le premier confinement).

Vous pouvez bien sûr la suivre pour vous si vous le souhaitez maintenant :

« **Prends le temps de laisser revenir** ce qu'il s'est passé dans une situation d'écoute que tu as vécue, concrètement. C'est-à-dire où tu étais présent et que tu écoutais quelqu'un en particulier... Écris ce qui te vient, **dans l'ordre où ça te vient**... Qu'est-ce qu'il te revient en premier ? » Voici quelques pistes d'aide à l'évocation, si elles peuvent t'être utiles : Comment était le contexte (où, quand, qui,) ? Quelles postures corporelles, quelles gestuelles... ? Qu'as-tu vu, senti, entendu... ? Qui a dit quoi à qui ?

Pour quel(s) objectif(s) ? Comment s'est terminé ce temps d'écoute ? Quels ont été tes ressentis (physiques, corporels) ? Des jugements ont-ils émergé ? Quoi d'autre ?

Cette expérience était proposée avec le cadre du contrat de communication et devait être validé par le/la participant/e :

« *Je suis d'accord pour faire l'expérience proposée par Métamorphoses. Je neutralise mon téléphone portable (éteint ou mode avion). Je dispose d'une quinzaine de minutes de tranquillité. J'ai de quoi écrire (papier-stylo ou traitement de texte prêts). J'Y VAIS !* »

Voici ce qui résulte des témoignages recueillis :

Témoignage 1 : Écoute d'une déclaration télévisée du professeur Raoult à propos de la pandémie et de ses remédiations. Plusieurs composantes de l'écoute s'en dégagent. L'écoutant est sensible au **contenu** du discours, essentiellement, et à ses qualités ; la clarté de ce qu'explique le locuteur et sa « *logique implacable* » ; son double objectif : « *dépister* » et « *soigner* » les malades ; sa précision (tests, délais, méthode, logistique nécessaire, etc...), à quoi l'écoutant a été réceptif puisque la fin de son témoignage conclut : « *Les explications m'ont convaincu* ».

Cet écoutant enregistre aussi la **gestuelle** du locuteur : « *fait tourner son fauteuil* », « *grands gestes* », « *il se passait les doigts dans la barbe et dans la moustache* », qui disent le rôle de la corporéité dans l'élocution, sans que l'écoutant y ajoute une interprétation et un ressenti propres, qui seraient forcément subjectifs. Enfin l'écoutant note le contexte médical : le fond sonore des « *sirènes d'ambulances* ».

Témoignage 2 : Écoute d'une participante lors d'une rencontre avec son auteur préféré (Mathieu Malzieu) dans le cadre d'un salon du livre. Ce qui apparaît d'abord est ici la position de l'écoutante, prédisposée favorablement à une écoute attendue.

Cette écoute intense, consciente de vivre « *quelques précieuses minutes* », s'inscrit dans un **cadre temporel** évalué en durée. Elle est capable de s'abstraire du contexte sonore ambiant, même s'il est perçu et noté après coup : « *Je me souviens qu'il y avait du bruit autour de nous, une sorte de brouhaha (...) mais bizarrement, pendant cette période d'écoute, je n'ai rien entendu ; comme si mon oreille avait sélectionné sa voix et la mienne.* » En revanche, l'écoutante a retenu une sensation corporelle, celle du « *soleil qui tapait très fort sur les épaules* ». Cette écoutante a été sensible à la posture d'accueil du locuteur : « *regard en face* », « *attention* » aux paroles de son interlocutrice. L'interaction de l'échange et la corporalité en jeu dans l'écoute apparaissent ici nettement, ainsi que les **affects** réveillés chez l'écoutante, ce qui soulève son questionnement : « *Après coup, je me suis jugée en me disant que j'avais peut-être pu gâcher ce moment par mon émotion intense* ». Cette remarque suggère une piste d'interrogation : en quoi notre écoute peut-elle être influencée, biaisée voire polluée par nos réactions, nos « bruits » intérieurs : émotions, opinions, croyances ? Nous y reviendrons.

Témoignage 3 : L'écoute en ostéopathie.

Ce témoignage nous propose une écoute originale qui montre que celle-ci peut passer par d'autres canaux sensoriels que les oreilles : par le toucher et par la vue. De ce témoignage il ressort : « *L'écoute est une des premières techniques que nous apprenons, sinon la première* » [dans les études pour devenir ostéopathe]. La première étape est « *d'accueillir toutes les sensations sans les juger et sans leur donner de signification particulière* » et « *d'éveiller la main* ». Cette éducation de la main se fait par « *la concentration* » « *en prêtant attention à ce qu'on veut écouter* ». L'écoute est « *primordiale pour apprécier la réaction des tissus* ». Il s'agit de « *passer d'une écoute générale à une écoute spécifique, suivant ce qu'on veut écouter, la couche à investiguer* » (cinq couches différentes) grâce à « *l'intention de notre écoute* ». Pour cela, « *il faut poser la bonne question pour recevoir la bonne réponse* ». Comment ? En voici l'explicitation : Cette **concentration** passe par ce que cette ostéopathe appelle « **l'écran mental** » : « *Je visualise ce que je veux sentir dans mes mains* ». (Notons ici que ce terme d'écran, loin d'évoquer un éventuel obstacle qui s'interposerait dans la « vision », est le moyen, le lieu mental qui, tel un écran de télévision, permet l'accès à l'image). Enfin le témoignage soulève la question : « *Jusqu'où écouter ?* », car « *en ostéopathie, si une écoute dure trop longtemps, il peut y avoir une forme de rejet* :

- du praticien écoutant (« sensation d'être repoussé, fatigue »)

- du patient écouté (sueurs froides pouvant aller jusqu'au malaise vagal). La méthode ici employée et décrite sommairement, les termes utilisés, pris dans leur sens exact ou métaphorique, peuvent être autant de guides précieux pour une éducation et une mise en œuvre de l'écoute.

Document / Témoignage 4 : Analyse du témoignage d'un journaliste sur l'écoute de l'intervention télévisée d'un homme politique. Cette analyse a paru intéressante dans le cadre de notre étude même si elle n'entre pas dans les données du « contrat de communication »

proposé plus haut. Ce témoignage est d'abord sensible au **contexte matériel** de l'allocution (« *prompteur* », « *pas de décroches* », « *discours écrit* », « *problèmes de sous-titres* ») pour déduire une impression d'improvisation. Le journaliste s'intéresse ensuite à l'**attitude** du locuteur : au début, on ne voit pas ses mains qui apparaîtront à la fin du discours : « *il fait un schéma* », « *coudes sur la table, mains jointes, la droite sur la gauche* ». « *Quoiqu'il en coûte* » est appuyé par « *le geste de la main* ». « *mouvements des sourcils* », « *mouvements d'interprétation* » qui donnent de l'épaisseur. « *yeux écarquillés* » « *qui sont un signe de peur* » ; « *front plissé* » « *qui exprime la crainte* ». La voix : il « *baisse la voix et se rapproche de nous en gouvernant qui se confie* ».

Il est complété par le **contenu** du discours, indissociablement lié aux appréciations et jugements de l'observateur : « *rester conforme à ce qu'il (l'homme politique) dit* », « *le mensonge passe par les superlatifs* », « *son raisonnement est analytique* », etc.

Dans ce témoignage, le contexte matériel joue pour induire un jugement de l'écouter. Ce jugement et cette appréciation de l'écouter se retrouvent plusieurs fois au cours du témoignage avec l'interprétation personnelle des gestes et des intentions de l'écouter. L'ensemble illustre bien une **écoute critique** qui revendique sa non-objectivité, sa non-neutralité et sa prise de position, autant d'éléments auxquels peuvent souscrire ou non les écoutants de l'écouter.

Au fond, ce document nous en apprend beaucoup sur l'écouter, ses présupposés et certains biais guidant son observation, tout en partant d'éléments objectifs. Nous devons donc traiter cet aspect capital de tout dialogue, ce que nous avons fait ultérieurement.

Témoignage 5 : Écoute d'une amie défendant son point de vue sur un sujet qui lui tient à cœur : « *Combattre l'islamisme intégriste n'est pas être islamophobe.* » Ce qui est perceptible dans ce témoignage, c'est que l'écouter, même si elle est attentive à écouter un avis qui l'intéresse, reste sensible à des éléments concrets extérieurs. Le décor bruyant d'un café où les amies s'isolent « *dans un coin tranquille* », autour d'une table ronde qui les « *rapproche* » et les situe « *face à face* » ; la mise recherchée et le maquillage de la locutrice qui peuvent la surprendre chez une femme plutôt austère et stricte. En ce qui concerne la locutrice, l'écouter note sa passion, sa voix « *déterminée mais nullement agressive* », ses yeux « *vifs et très animés, parfois inquiets* », sa posture « *en avant* », son propos souvent véhément mais aussi ponctué souvent de phrases interrogatives.

L'écouter se veut plutôt dans une écoute totale, pas interventionniste en dehors d'une brève objection ponctuée d'un geste évasif de la main et d'un « *repli* » au fond de son fauteuil. Cette objection fait l'objet d'une justification ou d'une explication de la locutrice par son « *histoire* » et son « *enfance* ». L'écouter dit qu'elle a ressenti ce temps comme devant être celui d'une écoute nécessaire à la locutrice, pour clarifier sa pensée, s'assurer de sa justesse. Elle a trouvé ce temps fructueux aussi pour elle-même, pour la satisfaction de la présence amicale, pour la sincérité et l'authenticité de la parole écoutée, pour l'ouverture enrichissante (qui s'est confirmée dans les jours suivants à la suite de certains événements politiques). Mais elle avoua

avoir ressenti une certaine « tension », qu'elle peut avoir devant toute parole excessive et passionnée.

Plusieurs remarques lui sont venues en évoquant cette situation d'écoute :

- ses « **biais cognitifs** » d'écouter : en quoi une femme coquette ne pourrait-elle pas être exigeante et profonde sur le plan intellectuel ?

- les "**distractions**" qui peuvent parasiter momentanément l'écoute.

- le rôle des **liens d'attachement** chez la locutrice.

- la posture d'écouter : sans impliquer une totale adhésion aux propos du locuteur, l'écouter a pour objectif essentiel de prendre connaissance, silencieusement, et jusqu'au bout des propos non-interrompus du locuteur, de s'assurer qu'il les comprend bien, c'est à dire qu'il embrasse l'ensemble des dimensions du propos, qu'il saisit toutes les nuances de la verbalisation, depuis le sens des mots, la manière de les dire, par la voix et l'intonation, et leur objectif.

- il peut, éventuellement, risquer une relance légère (en évitant d'y mêler ses propres affects, s'il se peut), pour assurer toute clarification.

- Mais surtout l'expérience a montré à l'écouter que la situation d'écoute est interpersonnelle, pour ne pas dire ultra-personnelle, au sens où, dans l'analyse transactionnelle, Erikson parle de la parole comme « caresse sociale » où, moins que le contenu, compte le bienfait qu'apporte l'échange, le partage d'un propos.

CONCLUSION : Cette première expérience collective nous a permis de vivre « en direct » ce qui entre en ligne de compte dans l'écoute et de mieux en définir les composants.

1- De l'ouïe à l'audition :

Si la vue et le toucher peuvent participer de l'écoute, l'ouïe en reste le sens privilégié qui conditionne en grande partie la qualité de l'audition. Les remarques sur le contexte sonore dont il faut s'abstraire ou que l'on décide d'ignorer montrent aussi l'importance du silence pour la réceptivité de l'écoute.

Une étude sur la structure complexe de l'oreille et les termes métaphoriques qui en constituent les trois parties est parlante : oreille externe ou pavillon relié par un conduit fermé par le tympan à l'oreille moyenne qui contient la caisse du tympan, elle-même communiquant avec le pharynx par la trompe d'Eustache, dans laquelle une chaîne de trois osselets sert à transmettre à l'oreille interne les vibrations du tympan, partie dans laquelle se trouve le cochlée, où se situe l'organe récepteur de l'audition. N'avons-nous pas là **tout le circuit de la parole**, émission, transmission et réception ? Circuit « cybernétique » qui intervient dans toutes les directions de l'écoute, car chacun s'entend parler, entend l'autre, dans un échange complexe de rétroactions.

Ainsi, l'expression familière « être tout ouïe » résume, par métonymie, tout l'être à l'oreille d'un écoutant et signifie combien il est prêt à se concentrer dans l'écoute attentive de quelqu'un ou de quelque chose. Des expressions comme « avoir l'ouïe fine », « avoir l'oreille de quelqu'un » disent aussi, autant que la qualité de l'audition, l'état d'esprit de l'auditeur. Inversement « briser les tympanes » dénonce l'agression du cri dans l'échange. Ces éléments montrent le rôle de la corporéité dans notre relation au monde et aux autres.

2 - De l'audition à l'écoute : Les définitions du terme « écouter » sont aussi nombreuses et variées que les niveaux, les postures et les objectifs de cette écoute. À partir du Petit Larousse, nous retiendrons : a) **s'appliquer à entendre**, au niveau le plus simple : écouter une conversation téléphonique, de la musique. Écouter consiste ici à **réceptionner une information**, avec plus ou moins de neutralité ou éventuellement, avec une réactivité de l'écoutant, ou avec une part de plaisir ou de désagrément.

b) «**être à l'écoute**» exprime **attention et intérêt de l'écoutant**, soit pour le contexte sonore ambiant, soit pour celui qui parle, soit sur l'ensemble, en privilégiant le locuteur. Cette qualité d'écoute peut aller jusqu'à la vigilance et par exemple, dans le dialogue percevoir aussi le non-dit, le non-verbal perceptibles à travers la gestuelle ou les expressions finales de l'écouté et même ses silences.

c) «**être aux écoutes**» : qui signifie «**être aux aguets**», épier ce qui se dit autour de soi, révèle une curiosité indue qui peut être chargée d'émotions plus ou moins intéressées, voire malveillantes et critiques.

d) Enfin, à son plus haut niveau, **l'écoute est la capacité à écouter autrui, à être attentif et réceptif** à sa parole. Elle apparaît dès lors comme l'attitude vertueuse par excellence. Ce sens est confirmé par l'étymologie même du mot, qui nous amène plus loin dans la réflexion.

Il nous est apparu important que nos stagiaires en formation d'explicitation distinguent ces divers sens des termes « écouter », et aillent même plus loin.

3 – Étymologie : Le Littré nous rappelle qu'« écouter » vient du bas latin « *ascultare* » et du latin classique « *auscultare* » ce qui, pour les anciens, signifiait :

- a. « **écouter avec attention** », « **ajouter foi** », « **obéir** ». Le mot a donné aussi le terme médical « *ausculter* » ; le témoignage de l'ostéopathe nous confirme que l'écoute peut ressembler à une « *auscultation* » de l'autre, de ses « *bruits et signaux internes* ».
- b. C'est confirmé par les propos d'un psychologue : « "ausculter" est un mot qui a attrapé mon regard quand je l'ai lu, parce que j'ai remarqué à plusieurs reprises, parlant avec des gens, du fait qu'avoir une fonction de psychologue engendre ceci : certaines personnes qui ne me connaissent pas, ou dans les premiers échanges, ont pu me renvoyer à de multiples reprises qu'ils avaient **l'impression que j'allais justement presque les ausculter**. Le fait d'être psychologue leur donne l'impression que **j'allais vraiment** ».

entrer de près dans leur psychisme, presque “ausculter leur psychisme”, et c’est la fonction de psychologue qui génère cet imaginaire. Mais du coup, il doit y avoir quelque chose de l’ordre d’un ressenti, l’impression que l’on vient au plus près de sa pensée. En tout cas si on est vraiment dans une position d’écoute, le mot ausculter est intéressant pour décrire ce phénomène. »

- c. Cette étymologie est d’autant plus frappante quand on la met en regard de l’actualité. Ainsi, quand Georges Floyd, étouffé par un policier américain, tente de dire, dans l’espoir d’être écouté, « je ne peux plus respirer, je ne peux plus respirer », il a peut-être été **entendu**, mais il n’a pas été **écouté**, le policier ne l’a pas **écouté**. Dans ce cas, il s’agit de la dimension de « **prendre en compte** » parce que l’on peut écouter et on peut prendre en compte ou pas, s’en servir « contre » ou écouter en profondeur et s’en servir « pour ». Dans les deux cas, on écoute mais pas avec le même objectif. Dès lors, si l’on pense à celui qui **croit** être écouté, on peut se demander : de quoi va-t-il avoir besoin ? Quelles vont être ses attentes ? Et comment va-t-il finalement savoir si ça (ses attentes) a été pris en compte contre ou pris en compte pour ? Il y a là un fossé énorme. Un intervenant propose alors la ressource du « **sculpting** » : le sculpting est une technique employée dans l’approche systémique, pour donner place à l’expression du non verbal. C’est-à-dire, quand les gens ont du mal à dire comment ils perçoivent l’autre, on les invite à se mettre “dans les souliers de l’autre” et de dire en prenant une pose de statue représentant comment elle perçoit l’interlocuteur : « *Voilà comment je te perçois quand tu me parles* », première possibilité ; si quelqu’un l’agresse : « *Quand tu m’engueules, quand tu me parles comme ça, je te perçois comme ça* », et la personne prend une pose telle une statue. Deuxième possibilité : « Quand tu me parles, qu’est-ce que qu’est-ce que ça me fait, je te montre par ma “sculpture” vivante ce que ça me fait, une telle pose de statue représentant comment elle perçoit et illustre son propre ressenti. »

Et ceci concerne autant l’écouté que celui qui écoute, l’écouteur, et montre leur interaction.

- d. « **Prendre en compte** », « **être à l’écoute de** » : Ce dernier sens nous achemine vers les conditions d’une bonne écoute, comme le dit l’un des participants : « Il convient d’être **libre de temps et de disposition d’esprit – disponible, temporellement, physiquement et émotionnellement**. Ainsi, dans un entretien thérapeutique aussi bien que dans une conversation qui se servirait d’un des outils précieux de l’EDE, **la récapitulation** montre que l’écoutant s’assure qu’il a **bien compris** les mots de l’autre en les reprenant, manifestant ainsi son effort d’écoute. **Ratifier les émotions** favorise souvent **l’ouverture** chez l’autre. C’est en **écoutant aussi l’intention** et je ne peux le faire qu’en étant **attentif**, en outre, à ce que la parole de l’autre provoque en moi ; c’est encore **décoder le non-verbal** pour savoir dans quel état se trouve l’écouté ». Nous découvrons donc que l’écoute **déborde largement la parole et englobe tout un**

contexte. Ainsi dans le cadre du confinement par exemple, le port du masque, instaurant une barrière est une double contrainte pour l'écoute.

- e. Comment donc **créer une alliance thérapeutique, une empathie**, ou tout simplement une **relation** dans un dialogue, dans un entretien ?

Cette première approche « l'écoute – écouter » appelle donc logiquement une suite : Comment bien écouter ? Quelle interaction écouté – écoutant est à l'œuvre dans l'écoute ? Et, quant au fond de la présente recherche entreprise à Métamorphoses, quelles propositions d'exercices et d'expériences pourrions-nous proposer aux personnes en formation ? Cela sera l'objet d'une deuxième étude, toujours à partir de mises en situation explicitées ou auto-explicitées.

QUELQUES RÉFÉRENCES

Ancillotti Jean-Pierre et Coudray Catherine, *La thérapie constructive par le dialogue et par l'action*, Ed. Ovadia, Nice, 2006.

Bateson, Birdwhistell, Goffman, Hall, Jackson, Schlegel, Sigman, Watzlawick, *La nouvelle communication*, Textes recueillis et présentés par Yves Wikin, Seuil, 1981

Faingold Nadine, *Les entretiens de décryptage*, L'Harmattan, 2020.

Vermersch Pierre, *L'entretien d'explicitation*, ESF, Paris, 1994.

Wittgenstein Ludwig, *Leçons et conversations*, Folio Essais, Gallimard, 1992.

www.metamorphoses.fr

Atelier de pratique en visio-conférence du samedi 28/11/2020

Ce que j'ai expérimenté, ce que j'ai découvert, les questions qui se posent à moi

Magali Boutrais

Maîtresse de conférences en Sciences de l'Éducation et de la Formation

INSPE de l'Académie d'Amiens

UR 4697 CAREF

Université de Picardie Jules Verne

En préambule, je dirais que je me suis inscrite à l'atelier de pratique que proposaient Marine et Claudine le samedi 28 novembre 2020 parce qu'il avait lieu à distance (avec la plateforme « Zoom ») et que je devrais faire une initiation à l'entretien d'explicitation de 14 h, auprès d'un public de travailleurs sociaux, sans doute en visio-conférence, les 10 et 11 décembre 2020. J'appréhendais ce défi d'initier des personnes à l'EdE avec Zoom, non pas du fait que je ne connaisse pas cet outil numérique, mais parce que j'avais du mal à me projeter, à envisager de transférer en « distanciel » ce que je fais habituellement en « présentiel ». Je précise, au passage, que si je mets ces deux adjectifs entre guillemets, c'est qu'ils sont, selon moi, des néologismes affreux, devenus courants en ces temps de pandémie de COVID-19. Et le plus paradoxal, c'est cette demande que j'adresse aux étudiants et aux personnes que je forme dans mon travail d'enseignante à l'université, en leur demandant d'« être présent.e.s ici et maintenant », alors qu'ils sont « à distance », devant l'écran de leur ordinateur ou de leur téléphone, pendant le temps d'enseignement ! Ceci interroge les notions de distance et de présence... mais cette réflexion sera pour une autre fois...

Pour en revenir à cet atelier de pratique du 28 novembre, j'avais donc très envie d'expérimenter l'explicitation en visio, et j'attendais avec plaisir de trouver (ou retrouver) des têtes inconnues ou connues, prêtes à pratiquer l'explicitation. Dans ce texte, je souhaite partager ce que j'ai expérimenté, d'une part, et ce que j'ai découvert ensuite, avant d'en venir aux questions que me pose la pratique de l'entretien d'explicitation en visio.

Tout d'abord, j'ai expérimenté, d'une part, en tant que formatrice à l'explicitation, l'utilisation du *chat*³ pour intervenir et, d'autre part, en tant que B, un questionnement d'explicitation en visio avec un A expert.

Nous étions dans un groupe de trois, avec Diane et Marie-Hélène. Diane se disait peu expérimentée, mais elle a très bien mené l'entretien avec Marie-Hélène en tant que A qui

³ Terme anglais signifiant discussion, conversation, et désignant une fonctionnalité du logiciel de visio-conférence permettant d'écrire un message à tous les participants de la visio ou à un seul « en privé ».

évoquait une situation professionnelle qu'elle souhaitait approfondir. J'étais donc C (observatrice) pendant cet entretien. Diane ayant annoncé son souhait de s'entraîner et de progresser en tant que B, la formatrice qui est en moi n'a pas pu résister longtemps au désir d'intervenir auprès de B. Lors d'une pause dans l'entretien, j'ai proposé à B d'ouvrir le *chat*, afin de pouvoir lui adresser, en privé, des propositions de questions ou relances dont elle pourrait s'emparer ou non, selon son choix. Le *chat* m'a permis d'écrire une question possible pour B, sans que A ne soit dérangée dans son évocation. Ce fut une découverte pour moi. Je comprenais que je pouvais intervenir auprès d'un sous-groupe grâce au *chat*, dans Zoom. Cela pourrait sans doute me servir lors de ma formation à venir.

Parce que c'était un atelier de pratique et grâce à l'atmosphère de confiance et de non-jugement que nous avons instaurée entre nous trois, je me suis autorisée, en tant que C, délicatement, à prendre la main à un moment de l'entretien entre Marie-Hélène et Diane, pour proposer à A de placer un dissocié ou de se déplacer mentalement ou physiquement. Je remercie au passage Diane d'avoir accepté de me laisser prendre le relais en tant que B. En tant que C, je prenais des notes au crayon sur une feuille, pendant que j'écoutais attentivement l'entretien entre A et B, quand j'ai senti que je pouvais intervenir en tant que B. Il faut que je précise aussi que j'avais mis en route, au moment du sous-groupe, mon enregistreur, mais j'avais branché mes écouteurs sur mon ordinateur, ce qui fait que je n'ai enregistré que ma voix... L'enregistrement n'est donc pas très intéressant, sauf pour m'intéresser à la manière dont je suis intervenue et à mes relances quand j'ai pris le relais de Diane, en tant que B, vers la fin de l'entretien. Voici ce que cela donne⁴ :

« Ça tient/reste-là au moment où ça tient/prends le temps//qu'est-ce qui te revient d'ce moment ?

D'accord et juste avant qu'les doigts bougent qu'est-ce qui t'revient ? tranquille/

D'accord y a un p'tit truc qui est là/

D'accord tu as besoin peut-être de te déplacer/mentalement/ou physiquement/tu vois c'qui t'convient/si tu souhaites voir c'qu'y avait à gauche/

D'accord/là tu es où mentalement tu peux m'décrire ?

D'accord/qui tu es quand tu te déplaces là ?

D'accord/peut-être l'observatrice elle a quelque chose à dire à Marie-Hélène ?

Prends l'temps

Okay elle lui dit ça/qu'est-ce qui s'passe après ?

D'accord

⁴ Quand je vais à la ligne, cela signifie que A a parlé entre deux de mes interventions, mais malheureusement, je n'ai pas le contenu. Les points d'interrogation signifient que l'intonation en fin de phrase est montante. Les « / » représentent les courtes pauses dans le débit de parole.

Ouais

Peut-être y a un autre personnage/une autre Marie-Hélène qui souhaite s'exprimer tu/prends l'temps de voir s'il y a autre chose/

Hmm/peut-être tu préfères qu'on fasse une pause/là/et puis on pourra revenir pour voir si le brouillard est là/d'accord/ou pas/

Si ça te convient/

Ça va ? Oui ? »

Malgré le problème technique, qu'est-ce que ce passage retranscrit m'apprend de la manière dont j'ai procédé pour intervenir en tant que B ? Le tableau ci-dessous relate, dans la colonne de droite, mes commentaires aujourd'hui, que vous pourrez m'aider à compléter lors du séminaire.

Ça tient/reste-là au moment où ça tient/prends le temps//qu'est-ce qui te revient d'ce moment ?	Je lui propose un « arrêt sur image » comme dirait Nadine ⁵ , puis je lui propose de décrire ce qui lui revient de ce moment et de prendre son temps (je la ralentis).
D'accord et juste avant qu'les doigts bougent qu'est-ce qui t'revient ? tranquille/	Je tente de la replacer juste avant le moment où elle est devant son ordinateur et que ses doigts bougent et lui propose de prendre son temps.
D'accord y a un p'tit truc qui est là/	Je reprends ses mots en acquiesçant.
D'accord tu as besoin peut-être de te déplacer/mentalement/ou physiquement/tu vois c'qui t'convient/si tu souhaites voir c'qu'y avait à gauche/	Je lui propose un déplacement en lui laissant le choix qu'il soit physique ou mental.
D'accord/là tu es où mentalement tu peux m'décrire ?	Je relance A sur la description de sa position dissociée.
D'accord/qui tu es quand tu te déplaces là ?	Je tente de connaître quelle co-identité de A s'est déplacée.
D'accord/peut-être l'observatrice elle a quelque chose à dire à Marie-Hélène ? Prends l'temps	Je reprends le nom que A donne à sa co-identité pour voir si celle-ci a quelque chose à lui dire, à lui apprendre. Et je lui propose de prendre son temps (je sais qu'il faut laisser à A le temps du « remplissement » lors du réfléchissement).
Okay elle lui dit ça/qu'est-ce qui s'passe après ?	Je propose à A de suivre le fil chronologique de ce qui se passe pour elle et de poursuivre la description.

⁵ Nadine Faingold, qui m'a formée. Merci Nadine !

D'accord Ouais	J'acquiesce en écoutant.
Peut-être y a un autre personnage/une autre Marie-Hélène qui souhaite s'exprimer tu/prends l'temps de voir s'il y a autre chose/	Je propose à A de prendre le temps de voir si une autre co-identité est présente, dans la situation.
Hmm/peut-être tu préfères qu'on fasse une pause/là/et puis on pourra revenir pour voir si le brouillard est là/d'accord/ou pas/ Si ça te convient/	Là, je pense que j'ai hâte de discuter avec A pour connaître les effets perlocutoires de mes relances ! ou bien, je suis épuisée ...

Cette analyse gagnerait à être complétée par A, afin de connaître les effets perlocutoires de mes formulations.

En tant que B et C, comme A fermait les yeux, j'ai pu l'observer sur la vidéo, sans la gêner, et je voyais ses mains, donc ses gestes. Quand j'accompagne A en présentiel, côte à côte, j'ai un autre point de vue et j'utilise la vision périphérique, alors que là, je pouvais regarder l'écran, A étant en face de moi.

En plus de ces deux petites expérimentations qui m'ont permis de découvrir comment utiliser le *chat* afin de suggérer une relance ou une question à A et de savoir que j'étais capable d'être B en visio, j'ai pu être aussi A. Ayant été bien accompagnée par Marie-Hélène, j'ai découvert que je pouvais aller en évocation, à distance, mais j'ai le sentiment que cette évocation n'était pas identique à celles que j'ai pu vivre en présence d'un B, à mes côtés. Cela tient plus, me semble-t-il, à la situation de la visio-conférence qu'à la qualité de l'accompagnement de mon B, car Marie-Hélène est un B efficace. Est-ce que d'autres A de cette matinée du 28 novembre ont eu la même impression ?

En tant que C, j'ai constaté que le décrochage du regard de B sur A est peut-être facilité par la visio-conférence. Diane a ressenti le besoin de se tourner de trois quarts par rapport à son écran, de ne pas regarder l'écran pendant qu'elle guidait A. Le décrochage du regard pour B, est-il facilité par la distance ? B peut se sentir plus libre de ne pas regarder A, sans penser qu'il est « impoli », comme le disent souvent les B débutants, en formation. Dans notre situation Marie-Hélène (A) fermait les yeux, ce qui a pu encourager B à ne pas la regarder.

Pour conclure, je souligne que les ateliers de pratique nous permettent d'essayer des relances et que les EdE en visio sont possibles quand les personnes connaissent l'explicitation. Mais peut-être que cela est possible aussi avec des personnes moins expertes. Je repense, ici, à un entretien que Maryse avait réalisé avec son petit-fils⁶, à distance avec Skype, et que j'avais relu, pour des besoins de formation, un peu avant l'atelier de fin novembre. Cela serait-il possible

⁶ Cf. <https://www.grex2.com/lentretien-dexplicitation-avec-les-petits.html>, pp.78-81.

avec des adultes ne connaissant pas l'explicitation ? En effet, dans cet atelier et notre sous-groupe, nous étions tous volontaires et A connaît la position d'évocation et sa manière d'y accéder. Je me questionne sur la possibilité d'amener des A débutants en position d'évocation quand B est lui-même débutant. Autrement dit, en situation de formation initiale à l'EdE, comment les B peuvent-ils amener A en position d'évocation ?

En tant que B, il m'apparaît possible d'amener plusieurs personnes (A) en position d'évocation en visio-conférence, sur une tâche, mais comment former les B ? J'ai envie de répondre : comme en présentiel, c'est-à-dire en les laissant expérimenter un questionnement visant la description des opérations mentales et physiques de A. En découle, une autre question que nous nous sommes posée, en grand groupe, lors de l'atelier : comment, en tant que formatrice, intervenir dans les différents sous-groupes sans être intrusive, sans briser la « membrane » qui s'est formée entre les trois personnes ? Je n'ai pas vécu cette situation lors de l'atelier du 28 novembre.

Par contre, dans notre sous-groupe, puis en grand groupe, nous nous sommes posé la question de la reprise des gestes lors d'un EdE en visio-conférence. Comment reprendre les gestes de A ? Des réponses ont été apportées par le groupe, comme vérifier le cadrage des caméras de chaque participant avant de commencer. Il semble que le mot « geste » doit être prononcé par B, par exemple : « et quand tu fais ce geste » ou « reste-là avec ce geste », en plus de le faire en même temps que A. Nous avons souligné que la vérification du cadrage des vidéos de chacun, avant de commencer les entretiens, est un point important à prendre en compte. En grand-groupe, nous avons aussi remarqué que la venue de l'animateur de la séance dans le sous-groupe, via Zoom, pouvait être vécue comme une intrusion par les personnes du sous-groupe. Cela « brise la membrane » comme l'a dit un des participants à l'atelier.

Par ailleurs, puisque la formation que je devais mener à distance avec les travailleurs sociaux est passée, je peux vous dire qu'elle a eu lieu finalement en présentiel, à mon grand soulagement, mais avec des masques, ce qui n'est pas forcément très pratique.

Enfin, je tiens à remercier Marine et Claudine pour cet atelier de pratique à distance qui a permis de réunir 16 personnes. Marine a su gérer le temps et le groupe de main de maître ! Cet atelier fut une expérience enrichissante et qui, je l'espère, nous permettra de poursuivre la réflexion sur la pratique de l'EdE à distance...

Et pour terminer avec le sourire, j'ai appris que quand on enregistre avec un enregistreur, en ayant des écouteurs dans les oreilles reliés à l'ordinateur, forcément, l'enregistreur ne prend que sa propre voix et les bruits présents dans la pièce, mais pas l'entretien en train de se dérouler dans les écouteurs - CQFD. Et comme le disait Pierre, et comme nous le savons tous au GREX rien ne vaut l'expérience !

PIERRE VERMERSCH/C.G.JUNG

*Deux figures importantes dans la recherche et l'étude de la
subjectivité et l'intersubjectivité*

Du côté de chez Jung

Mireille Snoeckx

Avant-propos

Cela fait longtemps que je souhaite écrire sur ce que Jung m'a apporté tout au long des années, dès que j'ai pointé ce quelque chose à propos de la multiplicité des Moi (2001)⁷. Si j'ai lu passionnément mais aussi avec difficulté plusieurs écrits de Jung, la plupart du temps, j'éprouvais quelques illuminations et cela suffisait à ma pensée du moment et je continuais tranquillement mon bonhomme de chemin. Il y avait peut-être aussi quelque paresse car Jung me paraissait parfois difficile à lire, voire abscons. Lorsque sa pensée filait vers une exégèse biblique qui me rebutait ou plutôt rencontrait mon ignorance, je sautais allègrement des paragraphes, je butinais plus loin et restais en attente. Pourtant, si je rencontrais une proximité que je n'arrivais pas suffisamment à identifier, je restais prudente, souvent incapable de faire des comparaisons suffisamment étayées avec nos réflexions au GREX. Je ne me reconnaissais pas suffisamment compétente pour développer un point de vue, notamment parce que l'œuvre de Jung est prolifique et qu'il s'agit de prendre en compte sa position psychanalytique sans s'y laisser enfermer ou aveugler. Quelque part aussi, dans ces tâtonnements, en sourdine, errait le souhait de développer une présentation honnêtement instruite de ses travaux.

Mais me direz-vous, qu'est-ce que je faisais de mes lectures de Jung, comment je lisais, qu'est-ce qui se passait pour moi sous un angle intellectuel ou simplement humain ? Je butinais. Je n'ai jamais réussi à lire un seul livre de Jung de la première à la dernière page. Je sautais des chapitres qui ne me paraissaient pas éclairants, dont les titres m'ennuyaient d'avance comme « libération de l'individualité ». Même dans le livre « Dialectique du moi et de l'inconscient » (1964),⁸ lu et relu plusieurs fois, surligneur à la main. Dès que je rencontrais quelque chose de familier avec mon expérience, j'éprouvais quelque chose de l'ordre de la connivence, du soulagement, une impression de compagnonnage et je ne cherchais pas à investiguer plus loin,

⁷ Snoeckx, M., (2001), Tu est Je, ou comment un procédé d'écriture autorise... *Expliciter* n° 42, décembre 2001, p. 34 – 39.

⁸ Jung C.G, (1964) *Dialectique du moi et de l'inconscient* Editions Gallimard. La première édition date de 1933 chez Rascher à Zürich.

ni à rassembler quoi que ce soit pour développer une argumentation ou une présentation. Depuis l'article « Tu es Je », mon hypothèse du fonctionnement psychique ordinaire comme conscience multiple, est un postulat que ne cesse de se vérifier pour moi et, bien entendu, c'est ce que Jung explore.

Qu'est-ce qui fait que j'ai persévéré, continué mes tentatives de lectures, laissé vagabonder mes pensées à la rencontre des œuvres de Jung ? D'abord une admiration pour l'homme, sa persévérance, sa patience, sa ténacité. Pour sa ligne expérientielle aussi, pour ses multiples facettes dans l'écriture et la recherche. Mon admiration pour l'écriture de son ouvrage *Le livre Rouge*, notamment. Surtout aussi, pour sa démarche de recherche depuis les années 1920, se réclamant d'une attitude phénoménologique et son refus de la psychologisation. Par sa proximité avec nos recherches au Grex. Un exemple : par « phénomène psychique », Jung entend « ce qui fait apparition dans la psyché », que ce soit un symbole, un rêve, une vision, et il en explore les figures. Autrement dit, selon lui, il s'est engagé dans ce qu'il appelle *l'explicitation de l'imaginaire*. J'y vois une entreprise comparable à celle de l'explicitation de l'action et au développement de la psycho phénoménologie. Comme je repère aussi une fraternité/proximité dans l'approche et la démarche entre Pierre Vermersch et Carl Gustav Jung.

Quelques mots pour introduire le personnage dans une Biographie express et condensée : Né le 26 juillet 1875 à Kesswil (canton de Thurgovie en Suisse). Père Pasteur. Citoyen de Bâle, ville dans laquelle il fait ses études de médecine. S'oriente vers la psychiatrie et complète sa formation à Paris (élève de Pierre Janet).

Chargé de cours à l'université de Zürich. Initie les étudiants aux travaux cliniques avec le professeur Bleuler.

Correspond avec Freud dont il se sépare en 1914. Il n'est pas d'accord de réduire les rêves au désir sexuel inconscient.

En 1948, il crée l'institut Jungien. Un institut analogue est fondé à Los Angeles.

Décès à Küsnacht le 6 juin 1961.

Je vous propose donc un voyage sur les chemins empruntés par Jung, tout en vous invitant à une bienveillance critique car le langage Jungien est daté historiquement. Rassurez-vous, je ne vais pas présenter une exégèse de l'univers de Jung, juste, dans un premier épisode, introduire ce qu'il présente sous l'appellation : *l'inconscient*.

Trois livres pour m'accompagner : Essai d'exploration de l'inconscient (1964, 2009) Dialectique du Moi et de l'inconscient (1964) et Les Racines de la conscience (1971).

Coup de projecteur sur l'inconscient : **Qu'est-ce que l'inconscient pour Jung ?**

Exploration autour du concept

Une définition : « L'inconscient n'est pas l'inconnu pur et simple, c'est le psychisme inconnu, c'est à dire tout ce dont nous présupposons que, s'il venait à la conscience, il ne se distinguerait en rien des contenus psychiques pour nous. » (...) Cet inconscient ainsi défini décrit un état de fait extraordinairement flou : tout ce que je sais mais à quoi je ne pense pas momentanément ; tout ce dont je fus conscient autrefois, mais qui est maintenant oublié ; tout ce qui est perçu par mes sens, mais à quoi mon conscient ne fait pas attention ; tout ce que je sens, pense, me rappelle, veux et fais sans dessein et sans attention, c'est à dire inconsciemment ; tout ce qui est futur, qui se prépare en moi et ne viendra que plus tard à la conscience ; tout cela est le contenu de l'inconscient. (p.576, 578, Chapitre V)⁹. Jung fait ainsi référence (en note de bas de page) à James qui identifie « un champ de conscience » : « Toute notre réserve passée de souvenirs flotte au-delà de cette marge, prête à entrer au premier contact ; et la masse toute entière de pouvoirs, d'impulsions et de connaissances résiduels qui constitue notre personnalité empirique s'étend continuellement au-delà d'elle ; les traits qui séparent ce qui est actuel et ce qui est seulement potentiel sont tracés d'une façon si vague à tout moment de notre vie consciente qu'il est toujours difficile de dire à propos de certains éléments si nous en sommes conscients ou non ». (1902, p. 323), citation 54 p. 578 (ibid.). *Mais cela ressemble à l'inconscient phénoménologique !*

Continuons l'exploration du concept selon C.G. Jung:

« L'inconscient est donc un autre milieu que le conscient ». « Mais la conscience est tout aussi relative de son côté, car, à l'intérieur de ses limites, il n'y a pas une conscience pure et simple, mais toute une gamme d'intensité de conscience. Entre « je fais » et « j'ai conscience que je fais », il n'y a pas seulement un abîme, mais parfois même une opposition marquée. Il y a donc un conscient dans lequel l'inconscience l'emporte, comme il y a un conscient où c'est la conscience qui domine. Cette situation paradoxale est immédiatement compréhensible lorsqu'on se rend compte qu'il n'y a pas de contenu conscient dont on puisse affirmer avec certitude qu'on en a une conscience totale. » p. 578 (ibid.).

Tiens, tiens, cela me rappelle le questionnement en explicitation qui favorise la mise en mots de ce qui a été réellement vécu et dont je n'ai qu'un premier et un vague aperçu, et même parfois, j'ai l'impression qu'il n'y a rien et que cela n'a pas existé pour moi... Ce que je

⁹ C.G Jung, (1971) Les racines de la conscience, Livre de Poche BUCHET/CHASTEL

remarque c'est cette affirmation sur le fait que, la plupart du temps, nous n'avons pas une conscience totale de ce que nous sommes en train de faire. Bienvenu au club de l'explicitation !

Jung précise : « Mais lorsque quelque chose échappe à notre conscience, cette chose ne cesse pas pour autant d'exister, pas plus que la voiture qui disparaît au coin de la rue ne se dissout dans le néant. Nous l'avons simplement perdue de vue. Et de même que nous pouvons revoir cette voiture plus tard, nous pouvons aussi retrouver les pensées que nous avons momentanément perdues. » p.51 (ibid). Cette permanence du vécu et sa disparition apparente est bien un des phénomènes que nous approfondissons dans la démarche de la psycho-phénoménologie.

Et pourtant... La permanence du vécu n'est pas un constat que de nombreuses personnes en formation de base à l'explicitation partagent nécessairement. La possibilité de retrouver pensées, actions, sensations telles que la personne les a vécues dans le passé, retrouver la *tessiture* de ce vécu, leur paraît souvent peu crédible ou alors, elles ont le sentiment de connaître déjà suffisamment ce vécu. C'est donc important pour moi de faire vivre *ce geste de l'éveil du passé* dans les tous débuts de la formation, parfois avant même d'avoir commencé la présentation du cours ou juste après cette introduction. Ainsi, avant de commencer à annoncer les grandes lignes de la formation et comment nous allons travailler ensemble, je propose et je leur demande « de s'installer confortablement sur leur chaise et de laisser revenir ce qui leur revient du moment où ils sont entrés dans le bâtiment, jusqu'au moment où ils ont franchi la porte de cette salle dans laquelle nous nous trouvons. » Ce n'est pas original pour les familiers de l'explicitation, mais pour moi, c'est un retour/ résonance avec ma rencontre avec l'explicitation il y a vingt ans, à Paris, quand Pierre Vermersch a lancé la consigne du trajet à effectuer pour arriver au lieu de formation et... que je me suis retrouvée à décrire ma sortie de l'appartement où je dormais, avec un arrêt de description très fine et d'une réalité sensorielle puissante absolument bluffant sur le franchissement de la porte cochère. J'étais conquise par la puissance de la démarche avant que de savoir-faire.

Reprendre cette consigne fondatrice de l'entrée dans la démarche en explicitation, c'est une belle opportunité pour prendre le pouls et la température du groupe, repérer comment chacun, chacune s'empare ou non de ma demande, se l'approprie, comment le silence s'établit, à quel rythme, s'il perdure ou si des mouvements, des bruits perturbent le silence qui s'installe, si des regards se croisent, recherchent un contact, s'il y a un lâcher-prise qui s'effectue, même fugace. Je réalise, parce que je suis dans la relecture de Jung, que cela correspond à un passage sous mes yeux : « Mais il nous arrive à tous, de voir, d'entendre, de sentir, de goûter des choses sans le remarquer, soit parce que notre attention est occupée ailleurs, soit parce que l'excitation transmise par nos sens est trop faible pour laisser en nous une impression consciente. L'inconscient, toutefois, les a notées et ces perceptions sensorielles subliminales jouent un rôle important dans notre vie quotidienne. Sans que nous nous en rendions compte,

elles ont une influence sur la façon dont nous réagissons devant les évènements et les hommes
 » p. 54-55.¹⁰

D'emblée, dans ce chapitre intitulé *Le passé et l'avenir de l'inconscient !* Jung pointe ce qui peut sembler un paradoxe par rapport à l'attention. Je trouve que cet intitulé rend bien compte de la double fonction de l'inconscient, à la fois récepteur du vécu présent (tout vécu présent devient passé à la mémoire consciente) et en même temps, il est virtuellement avenir, puisque, comme champ de rétentions, il peut à tout instant être réactivé par des intentions éveillantes, volontaires ou spontanées. Pour moi, cette double fonction de l'inconscient est une donnée primordiale dans l'approche en formation. Il y a toujours du vécu. Il peut toujours émerger ou être émergé. Il est potentiellement un devenir.

Et Jung poursuit : « Une partie de l'inconscient consiste donc en une multitude de pensées, d'impressions, d'images temporairement obliérées qui, bien qu'elles soient perdues pour notre esprit conscient continuent à l'influencer. »

Ce que je trouve intéressant dans le constat que fait Jung, c'est qu'il considère la puissance d'éveil et d'agir de l'inconscient comme faisant partie de son fonctionnement habituel, comme il affirme : « Oublier, par exemple, est un processus parfaitement normal, dans lequel certaines de nos idées conscientes perdent leur énergie spécifique parce que notre attention est tournée vers autre chose. Quand l'intérêt se déplace ainsi, il laisse dans l'ombre les choses dont nous nous étions jusque-là occupés, comme un projecteur éclaire une nouvelle partie du paysage en laissant l'autre retomber dans les ténèbres. C'est inévitable, car la conscience ne peut conserver qu'un petit nombre d'images en pleine clarté en même temps, et même dans ce cas, il y a des fluctuations dans la clarté. *Mais les idées oubliées n'ont pas cessé d'exister.* ». En replongeant dans la relecture de Jung, je repère combien sa pensée est présente en moi pendant que je suis en formation, une présence que je n'approfondis pas cependant. Juste un aperçu dans la théorisation. Cela me trouble. Qu'est-ce qui fait que je laisse ainsi en suspension des aspects passionnants de Jung et qui accompagneraient bien les personnes en formation ? Peut-être le fait que la figure de Jung est trop ancrée dans la psychanalyse et que la démarche en explicitation s'est présentée comme une démarche centrée sur le vécu de l'action, se distinguant, à juste titre et dans un premier temps, de toutes les approches qui s'inscrivaient dans les registres psychologiques, voire pire, psychanalytiques ? Sans doute.

Mais, il me semble que la présence de l'inconscient comme compréhension de soi, comme gardien de notre vécu est un fondement que nous partageons avec Jung. C'est à partir de *ce présumé de l'existence ordinaire d'un inconscient*, que, Jung va en explorer les effets et les conséquences sur la personne et sur la compréhension de la psyché. Je me propose donc d'en

¹⁰ C.G Jung, (1964) Essai d'exploration de l'inconscient, Folio essais, Denoël.

approfondir quelques-unes afin de questionner notre propre démarche psycho-phénoménologique et les concepts que nous avons élaborés ou empruntés. Je commencerai d'abord par **un aspect fondamental pour Jung, les rêves**, dont nous n'explorons pas en soi les figures et les conséquences au Grex, mais que nous avons aussi expérimentés parfois, au cours de nos séminaires de recherches à St Eble.

Les rêves : esquisse

Pour Jung, les rêves sont une forme de communication entre notre inconscient et notre conscient, mais aussi une manière d'entrer en relation et en compréhension avec soi. C'est l'ouvrage « Sur l'interprétation des rêves » qui est mon guide pour cette entrée. Mais pour moi, ce qui m'intéresse fondamentalement c'est son questionnement sur la Dialectique du Moi et de l'inconscient. Néanmoins, comme le *fonds de commerce* de Jung, ce sont les matériaux rêves, j'esquisse, dans un premier temps, les grandes lignes de son approche par rapport à ce matériau. Les textes sur lesquels je me base sont extraits d'un Séminaire d'études et de recherches avec un certain nombre de ses meilleurs élèves de 1936 à 1941.

« Le rêve, comme vous le savez, est un phénomène naturel et qui ne procède pas de la volonté. On ne peut l'expliquer par une simple psychologie de la *conscience*. La fonction qui le détermine ne dépend en effet ni de la volonté, ni des souhaits, ni des projets ou des buts du moi humain. Le rêve, à l'instar de tout événement naturel, est un événement non justifié. Ainsi, nous ne pourrions concevoir que le ciel se couvre de nuages que dans le seul but de nous contrarier : il en est simplement ainsi. Toute la difficulté réside pour nous dans le fait de parvenir à *conceptualiser* les événements naturels. » (1964, p.12)

C'est l'introduction au séminaire... et bien sûr cela apparaît à des années lumières de l'explicitation qui se base sur le vécu de l'action. Quoique. **Il y a bien un vécu du rêve...** dont nous nous souvenons ou pas. Il y a toujours du vécu. C'est ce que nous partageons avec Jung.

Le regard que pose Jung sur les rêves est celui de *l'interprétation*. « Nous nous trouvons (avec le rêve) dans le même cas qu'un chercheur qui s'attacherait à l'études d'événements dont il serait impossible de démontrer le sens et la régularité. En effet, tout sens imputé à l'événement vient de *nous*. » (ibid p.12). Il me semble que ce que nous partageons avec Jung, c'est le fait de recueillir ce qui vient à la personne, lui, mettant la focale sur les rêves, et nous sur l'action. Il pointe aussi quelque chose d'autre que nous pouvons questionner, c'est « le doute persistera toujours à restituer correctement l'événement ». Nous avons vu avec les années comment nous avons affiné les conditions pour que l'émergence et la restitution du vécu puisse s'exprimer, se déplier et autoriser ce qui est le plus juste et le plus complet pour la personne. Jung souligne et rappelle que nous sommes dans la subjectivité. Encore un bien partagé, car tout événement vécu

ensemble résonne différemment et avec toute une gamme de nuances pour chacun, chacune d'entre nous.

Au Grex, la consigne « Laisser revenir un moment où quelque chose qui... » est bien une invitation à *une émergence dont nous n'avons pas nécessairement la maîtrise*, dont notre conscient n'a pas toute la maîtrise. Je voudrais aussi rappeler que Jung se considère comme un empirique, par exemple le titre *Essai d'exploration de l'inconscient* montre avant tout un cheminement, ce qui ne l'empêchera pas de pointer et de nommer ce qui lui paraît important dans l'exploration de l'inconscient, selon lui : **l'importance et la fonction des rêves ; le rôle des symboles, la prise en compte de la dissociation entre autres**. De même, au GREX, tout le développement et la pratique du questionnement avec des dissociés va nous interpeller sur l'impact des effets perlocutoires et en sourdine apparaît une dimension que, peut-être nous n'avons pas approfondie, une qui me titille : comment le dissocié a-t-il accès au passé ?

L'exploration de l'imaginaire

Une lecture rapide pourrait laisser supposer que Jung réduit l'inconscient à l'imaginaire. Selon moi, il n'en est rien. C'est la dimension qu'il a le plus explorée, et elle puise sa source dans la recherche du fonctionnement psychique de la personne. Elle prend racines dans son propre cheminement, dans sa propre expérience de dialogue et de découverte de son propre soi. Les idées, les pensées qui nous viennent ne sont pas nécessairement des copier/coller de la réalité physique et psychique, mais ce sont aussi des images, une *forme imaginante* qui donne lieu à leur figure : « comprendre comment, à propos de nos parents de chair, et selon les aléas de notre histoire, nous avons constitué des noyaux imaginaires, puis comprendre comment ces noyaux, à leur tour, ont annexé les archétypes des parents de sorte que ces archétypes apparaissent indiscernables dans le même temps qu'ils « informaient » ces noyaux et leur donnait leur orientation particulière. » (ibid, 1971), p.12

Jung y voit quant à lui l'attraction de l'archétype du *SOI*, c'est-à-dire la forme imaginatrice par laquelle se donne à la conscience le *vrai* moi du sujet, ou encore en d'autres termes, le « moi-autre » qui fonde le *Je* de l'homme dans son authenticité la plus profonde... Michel Cazenave, présentation des « Racines de la conscience », 1971.

La suite au prochain numéro...

La dissociabilité de la psyché et L'inconscient comme conscience multiple !

Méthodes de co-recherche de Pierre Vermersch en 2000 et en 2004

Frédéric Borde

Comme je l'ai indiqué dans la conclusion de mon article du n° 128 d'*Expliciter*¹¹, la démarche consistant à élucider le sens de la co-recherche au GREX, dans le but de construire la co-recherche au GREX2, me semble devoir passer par la relecture des articles et des comptes-rendus de l'université d'été écrits par Maryse Maurel. C'est un travail qui demande d'y consacrer du temps, mais qui a l'avantage de présenter une évidence quant au premier pas à effectuer. Cette évidence tient au fait qu'à la page 22 de son article intitulé « Repères chronologiques pour une histoire du GREX, L'arbre (inachevé) du GREX¹² », un paragraphe porte ce titre : « L'évolution, de formation à co-recherche, la méthodologie de Saint-Eble ». Dans cet article, je vais donc commencer par la lecture de ce paragraphe, puis je suivrai les deux pistes que Maryse y indique lorsqu'elle nous renvoie à deux articles de Pierre traitant de la méthode de co-recherche au GREX. J'espère en tirer des éléments pour notre réflexion collective.

1 – Le paragraphe de Maryse

Dans le § 8.2, qui traite de l'évolution du travail lors des séminaires d'été de Saint-Eble, le constat de Maryse confirme toute l'histoire contée par son article : la recherche a pris sa place au GREX progressivement, l'activité du groupe s'étant d'abord orientée vers la définition des outils de l'entretien d'explicitation et l'organisation de la formation. Le « tout expérientiel », c'est-à-dire le fait de consacrer tout le séjour à la pratique, s'est instauré en 1998 : « A ce moment-là, à partir de 1998, expérientiel et co-recherche sont pour moi les mots-clés de Saint-Eble¹³ ». Néanmoins, le thème de la recherche était à l'ordre du jour dès 1994, et Maryse commence le § 8.3 en supposant que si le mot « co-recherche » n'apparaît qu'en 1998, la démarche elle-même était entamée depuis 1996.

S'il est vrai que le mot est employé par Pierre en 1998, il ne fait l'objet d'aucun développement, puisqu'il conclut simplement son éditorial : « Enfin il me semble qu'un des points importants que nous a apporté le séminaire de Saint-Eble c'est la possibilité de constituer une communauté de co-chercheurs. » Maryse nous indique ensuite deux articles de Pierre, en précisant qu'ils marquent des étapes : la méthode décrite dans le n° 36 de septembre 2000 aurait été appliquée jusqu'en 2004, quand Pierre a proposé une seconde méthode dans le n° 56, « un nouveau dispositif produisant plus d'expérientiel et donc plus de données¹⁴ ».

¹¹ Borde F., « Une manière de commencer », *Expliciter* n° 128, janvier 2021

¹² Maurel M., « Repères chronologiques pour une histoire du GREX, L'arbre (inachevé) du GREX », *Expliciter* n° 75, mai 2008

¹³ *Ibid.* p. 21

¹⁴ *Ibid.* p. 22

Mais plus loin, en revenant sur cet article du n° 56, Maryse précise : « Cet article signale le changement de méthodologie de co-recherche par rapport à celle que nous utilisions depuis août 2000. Cette nouvelle façon de faire est moins orientée vers une pratique de chercheurs et permet un plus grand nombre d'entretiens, donc finalement plus de données recueillies pour le chercheur. »

Quelle était donc cette orientation de 2000 qui se trouve modifiée en 2004 ?

2 – Les articles de Pierre

Avant de me rapporter aux deux articles signalés par Maryse, je dois préciser que je n'ai pas mentionné les articles dans lesquels Pierre aborde, non-pas la *méthode*, mais les *thèmes* de recherche qu'il énonce pour le GREX. Je serai rapidement amené à m'y référer, car ces thèmes ne sont, évidemment, pas sans incidence sur les choix méthodologiques.

2.1 – L'article du n° 36

Pierre annonce cet article sous le terme d'« éditorial », qui, selon le dictionnaire Robert en ligne, est un « Article qui provient de la direction d'un journal, d'une revue et qui correspond à une orientation générale ». C'est bien le cas.

Le texte est composé de deux parties principales. Dans un premier temps, Pierre revient sur les travaux de l'université d'été¹⁵ 2000, pour en commenter le contenu. Le thème de travail en était la comparaison entre les verbalisations propres à l'explicitation et les verbalisations de récit en général. Les remarques de Pierre se concentrent sur la comparaison entre les positions de paroles que les différentes techniques d'accompagnement requièrent, ou cherchent à induire chez les personnes accompagnées. Il conclut cette première partie par l'énoncé d'une ouverture : « Peut-être d'autres (*praticiens*) ont d'autres catégories descriptives à nous proposer qui nous conduiraient à regarder l'entretien d'explicitation sous un autre regard, voir ce qui se passe chez l'interviewé à propos d'aspects que nous n'avons jamais pensé à documenter dans tous nos efforts d'explicitation de l'explicitation¹⁶ ».

Puis, il enchaîne sur une seconde partie, intitulée « Formaliser la méthode d'explicitation phénoménologique d'un groupe de co-chercheurs ». Il ne s'agit pas pour lui d'importer une méthode toute constituée, mais de formaliser ce qui a été pratiqué lors de cette université d'été : « Le séminaire de Saint Eble a été l'occasion de perfectionner et de systématiser les étapes méthodologiques de l'explicitation phénoménologique d'un thème¹⁷ ». Dès cette ouverture, l'idée de recherche n'est présente que dans le terme « co-chercheur », et la recherche elle-même est implicitement remplacée par l'expression d'« explicitation phénoménologique ». C'est le signe fort qu'à cette date, Pierre a opté pour ce vocable dont il a construit le sens depuis au moins 1994, lorsqu'il écrivait :

¹⁵ Même si l'expression d'« université d'été » n'a systématiquement remplacé celle de « séminaire d'été » qu'en 2003, je l'utilise indifféremment.

¹⁶ Vermersch P., « Editorial », *Expliciter* n° 36, septembre 2000, p.2

¹⁷ *Ibidem*

Un autre exemple (de direction de travail) est celui que je vous propose comme travail collectif : l'analyse phénoménologique de la conduite d'évocation d'une situation passée spécifique. Pourquoi parler d'analyse phénoménologique ? (...) Ce que la personne peut observer n'est que ce qui lui apparaît, ce n'est donc pas des mécanismes ou des lois psychologiques¹⁸. En ce sens nous n'avons accès à travers la mise en mots de l'interviewé qu'à la couche descriptible parce qu'observable par le sujet. C'est ce niveau-là qui me paraît pouvoir être nommé à bon droit le niveau d'une analyse phénoménologique (niveau de la description de ce qui apparaît au sujet lui-même).¹⁹

L'apparence nous suggérerait que la référence à la phénoménologie, celle de Husserl et d'autres philosophes, devrait être mobilisée si nous voulons comprendre la méthode que Pierre va formaliser en s'y conformant. Mais ce qui ressort plutôt de cette définition de 1994, c'est que le terme de « phénoménologie » n'ajoute rien à l'explicitation, dont le but déclaré initialement était bel et bien d'accompagner le sujet dans la description de ce qui lui « apparaît » en évocation – la phénoménologie, dans cette définition, n'est que la source du verbe « apparaître », qui se voit déplacé vers Piaget. La suite du texte de 1994 le confirme explicitement :

A partir de cette description, il est possible de procéder à des analyses pour extraire des invariants, directement à propos de chaque sujet et par comparaison entre les descriptions apportées par différents sujets. L'étape suivante pouvant consister à monter des manip plus délimitées et cherchant à atteindre des mécanismes eux-mêmes. On l'aura compris, on peut concevoir une phénoménologie empirique qui cherche à construire une psychologie phénoménologique, sans pour autant rester coincé dans une psychologie philosophique qui se contente de prendre comme unique sujet observé le philosophe lui-même.²⁰

C'est bien une démarche empirique classique, avec ses multiples recueils de données donnant lieu à comparaison et mise en place d'expériences que Pierre décrit ici. Il reste donc attaché à une méthode de profil expérimental, critiquant au passage la démarche du philosophe limitée à son propre cas. Il s'agit clairement d'une reprise de la critique que Piaget a adressée à la phénoménologie, ce que Pierre assume aussitôt :

Piaget a écrit deux fois sur ce thème, la première dans le tome 1 de l'Introduction à l'épistémologie génétique en 1951, la seconde dans Sagesse et

¹⁸ Cette affirmation renvoie plus à la psychologie de Piaget qu'à la phénoménologie de Husserl.

¹⁹ Vermersch P., « Le GREX entre formation, formation de formateurs et recherche », *GREX Info* n° 6, septembre 1994, p. 3

²⁰ *Ibidem*

illusions de la philosophie *en 1968, je le cite de mémoire quand il écrit en conclusion : phénoménologie si l'on veut, mais méthode phénoménologique non.*²¹

Nous sommes ici devant le fait qu'au moment où Pierre entreprend la longue et difficile démarche d'étude de la phénoménologie qui l'amènera à utiliser ce vocable pour nommer son travail théorique, à intituler son second livre *Explicitation et phénoménologie*, il est conscient de se trouver en forte opposition à celle-ci, dans sa forme instituée. Il est flagrant que non seulement il conserve une démarche typiquement psychologique scientifique, mais aussi qu'il s'exprime comme Husserl alors qu'il pense comme Piaget, qu'il cite pour confirmer sa contestation. La question s'impose : partant de telles réserves, pourquoi s'est-il tant investi, emmenant son groupe de co-chercheurs, dans cette direction ?

Une réponse sommaire (qui relève plutôt du constat que d'une hypothèse) nous permettra de revenir rapidement à notre objet : Pierre adhère au cadre théorique piagétien, mais il l'a quitté méthodologiquement pour élargir le champ des observables par le moyen de l'introspection (rejetée par Piaget), il veut pouvoir prendre en compte la subjectivité vécue et accéder à ce qui « apparaît » au sujet, puis, dans une phase ultérieure de « manip plus délimitées », accéder au mécanisme (de la périphérie vers le centre). Et cette introspection (reprise, mais surtout réinventée), il tient absolument à la qualifier d'explicitation *phénoménologique*, indépendamment de son sens historique et épistémologique attribué à Husserl²². Cette indépendance produira une certaine ambiguïté lorsque Pierre ne cessera d'emprunter à Husserl son vocabulaire, l'envisageant, du début à la fin, comme un (grand) psychologue. Toutefois, il s'est toujours efforcé d'expliquer ces emprunts, qui sont autant d'adaptations conceptuelles destinées à indexer la démarche et les résultats expérimentaux. On retrouvera donc ce vocabulaire dans la méthode que Pierre propose à ses co-chercheurs.

Revenons au texte du n° 36, six années après les déclarations que nous venons de prendre en compte. Sa première proposition concerne le thème de travail : « Si l'étape initiale, le choix du thème, a été jusqu'à présent l'œuvre d'un seul, cela peut changer ». Mais il ne s'étend pas sur ce point, suggérant seulement que, bien qu'il soit déjà établi qu'il dirige la recherche au GREX, Pierre reste ouvert aux propositions. Est-il arrivé ensuite que le thème de l'université d'été ait été choisi par un autre membre du groupe ? Il me semble que le cas échéant resterait de l'ordre de l'exception. Nous savons bien, en revanche, que la plupart du temps, Pierre choisissait le thème annuel, soit en le travaillant, soit au dernier moment, selon son inspiration, qui pouvait elle-même se trouver plus ou moins en continuité avec les travaux précédents, et sans doute cet aspect l'amenait-il à déclarer, en 2013, qu'il n'avait « pas de

²¹ *Ibidem*

²² L'identification du terme « phénoménologie » à l'œuvre de Husserl est un artefact. Pierre n'est pas le premier psychologue à s'en réclamer : Carl Stumpf, Ernst Mach ou Albert Michotte sont des exemples parmi d'autres (cf. l'introduction de Denis Fiset à l'ouvrage de Carl Stumpf, *Renaissance de la philosophie*, Vrin, 2006, p. 87 : « Les travaux de Stumpf en psychologie et en philosophie nous mettent en position d'accorder un certain crédit à la thèse suivant laquelle la phénoménologie comprise au sens étroit serait une radicalisation d'un point de vue méthodologique pratiqué durant la deuxième moitié du XIXe siècle par des physiciens et psychologues. »)

programme²³». Quoiqu'il en soit, cette question du choix du thème de travail pour nos futures universités d'été devient un sujet de réflexion et d'échanges pour nous.

Pierre indique que le thème a d'abord été « proposé sous une forme très large », puis que le groupe a « suivi une suite d'étapes qui se détachent maintenant comme une méthodologie pouvant être reproduite délibérément. » C'est ce qu'il se propose de formaliser.

Il décompose la méthode en cinq étapes successives (six si l'on décide de compter l'étape de choix du thème). Dans l'intention d'appliquer le vocabulaire phénoménologique, il choisit de qualifier les quatre premières étapes de « remplissements » de différents types, avec une cinquième étape de traitement des données :

1/ Remplissement conceptuel externe, en référence aux connaissances et théories disponibles.

2/ Remplissement expérientiel, en référence à des exemple vécus singuliers.

3/ Remplissement conceptuel interne, en référence à ses propres vécus explicités.

4/ Remplissement empirique, recueil de données en seconde ou troisième personne, données d'observations, d'enquête, expérimentales, etc.

5/ Traitement des données et réélaboration conceptuelle etc...²⁴

Dans la suite du texte, Pierre revient en détail sur chaque étape, mais en préambule, il expose ce qu'il entend par le terme de « remplissement ». Cette explication ne tient pas en une définition simple, car elle montre que si Pierre se réfère explicitement à des textes husserliens (*Recherche logique VI, De la synthèse passive*), il en fait tout de suite autre chose, en élargissant son usage au-delà de celui qu'en faisait Husserl, en proposant de distinguer remplissement *conceptuel (externe et interne), expérientiel et empirique*, là où Husserl ne propose de remplissement qu'*intuitif*²⁵. Pierre utilise ce terme pour désigner le degré de clarté du sens attribué à l'objet visé. Il en donne une définition plus concise dans un article de 1999 : « Husserl attire l'attention sur la nécessité d'un travail intellectuel qui fait passer de la donnée vague et impure, une fois reconnue, à une intuition plus authentique et à une intensification de la clarté avec laquelle cette intuition se donne²⁶ ». C'est donc aussi la question de la référence : quel est le degré de clarté, de « présence » du vécu dont je parle, auquel je me réfère ? On retrouve ici l'intention fondamentale qui préside à toute la démarche de l'explicitation : faire en sorte que le remplissement soit le plus « chaud », le plus vivant, le plus présent, le plus intuitif possible.

²³ Borde f., *op. cit.* p. 3

²⁴ *Expliciter* n°36, p. 2

²⁵ Pour l'usage qu'il en fait, Pierre aurait pu choisir le mot « détermination » au lieu de « remplissement ».

²⁶ Vermersch P., *Etude psychophénoménologique d'un vécu émotionnel, Husserl et la méthode des exemples, Expliciter* n° 31, octobre 1999, p. 3

En somme, étant ainsi caractérisée, chaque étape de la méthode se doit d'être un effort de détermination et de clarification.

2.1.1 - Remplissement conceptuel externe

La première étape est celle du « remplissement conceptuel externe » : vis-à-vis du thème choisi, quelles sont les connaissances théoriques, les références conceptuelles et bibliographiques que les membres du groupe peuvent partager ? Quelles sont les zones d'obscurité, les notions à éclaircir ? Pierre rapproche cette étape de ce que l'on nomme « revue de littérature » (ou « état de l'art ») dans le cadre d'un travail universitaire. Enfin il précise le statut du terme « externe » : « Le remplissement conceptuel nous laisse donc chacun d'entre nous, en tant que personne, dans une attitude externe au thème, une absence d'implication personnelle²⁷ ». S'agit-il alors d'un remplissement... je laisse ici la question en suspens²⁸. On peut aussi se demander quel temps doit être alloué à une telle tâche, puisqu'il ne s'agit plus, dans ce temps de présence à Saint-Eble²⁹, de faire les lectures, ou même de transmettre oralement les contenus qui permettraient au groupe d'être à égalité de ressources conceptuelles. C'est un travail que toutes les personnes présentes ont variablement fait en amont. La forme que peut prendre cette étape est donc un temps de partage de références possibles, durant la séance en grand groupe qui ouvre l'université d'été. En ce qui nous concerne aujourd'hui, lorsque j'imagine cette étape, il s'impose à moi que le remplissement conceptuel externe auquel nous aurions intérêt à procéder concerne la psycho-phénoménologie elle-même : clarifier ses concepts et leur articulation avec la pratique de l'explicitation. Mais mon point de vue est conditionné par le fait que j'y travaille par ailleurs. L'esprit de cette étape doit être d'accueillir toutes les propositions.

2.1.2 - Remplissement expérientiel

La deuxième étape, celle du « remplissement expérientiel », me semble très originale, d'autant que je n'en garde aucun souvenir depuis ma première participation en 2002 :

(...) chacun d'entre nous se donne comme tâche de se rapporter au sens qu'à ce thème dans des expériences personnelles vécues (une à la fois, pas de manière synthétique), et ce avec la qualité méthodologique que nous connaissons avec l'explicitation : se rapporter à une situation singulière, réelle, le faire en s'assurant d'une présentification suffisamment forte et d'un remplissement intuitif authentique (attention au mélange de ce que « je sais » avec ce que je retrouve dans le souvenir de mon expérience). Ce remplissement

²⁷ *Expliciter* n°36, p. 3

²⁸ Il faudrait expliquer comment Pierre, dans son interprétation de ce terme, a été induit en erreur par un choix de traduction de Husserl par Ricoeur, p. 221 des *Ideen I*.

²⁹ Le tableau répertoire des Universités d'été dans l'article de Maryse (*op. cit.*) indique qu'elle a duré trois jours, voire deux jours et demi.

*expérientiel a été proposé comme travail individuel, et travail d'écriture descriptive de ce que l'on retrouve. Il est bon de prendre au moins deux exemples.*³⁰

Cette fois, il s'agit bien d'une recherche de remplissage intuitif, permettant à chacun, fondé sur une référence expérientielle, d'attribuer du sens au thème choisi, de bien le saisir « en chair et en os ».

2.1.3 – Remplissage conceptuel interne

Mais surtout, la phase précédente était une préparation de cette troisième étape, le « remplissage conceptuel interne » :

*En grand groupe, chacun décrit ce qu'il a noté de ses propres exemple vécus (surprise garantie), et au fur et à mesure les catégories descriptives présentes dans les descriptions sont notées au tableau, recoupées, différenciées, discutées (Mireille Snoeckx a assuré cet été ce travail d'une manière exemplaire, encore merci).*³¹

Cette fois, le remplissage conceptuel est dit « interne » parce que fondé sur le rapport à l'expérience personnelle. Mais si l'on observe que l'étape précédente correspond à de l'auto-explicitation par écrit, il n'est plus ici question de « remplissage », et pas vraiment de « concept », mais plutôt, comme indiqué, d'extraction des catégories descriptives. Il s'agit d'un travail collectif de traitement des données, et le remerciement à Mireille reflète bien cette dimension d'équipe. La dimension de co-recherche devient tangible : les personnes présentes dans le groupe participent à la construction de la catégorisation, ils ne sont pas seulement informateurs. Mais quelle attente Pierre a-t-il vis-à-vis de cette production ?

*La réalisation de ces étapes permet à chacun de différencier ce qu'il "connaît" comme savoirs conceptuels (dans le meilleur des cas) de ce qu'il "reconnaît" à partir de la description de son propre vécu. Elle permet de construire un fond de référence pour lire la réalité des autres, à la fois pour aller chercher des informations dans le questionnement et pour être attentif à ce qui appartient à sa propre expérience, qui justement, est probablement différente de celle d'un autre.*³²

Par cette démarche, Pierre vise à doter chacun de ses propres catégories descriptives, sachant que la phase de remplissage conceptuel, même si elle a permis de situer le thème

³⁰ *Explicititer n°36, Ibid.*

³¹ *Ibidem*

³² *Ibidem*

dans un ou plusieurs champs conceptuels déjà constitués, ne permet pas à B, au moment de l'entretien, de se repérer dans le vécu que A décrit. Il s'agit donc, dans ces deux phases qui lui succèdent, de s'appropriier le thème en le reliant à des expériences vécues, en escomptant tirer deux bénéfices pour le guidage. D'abord, « équipé » de ces catégories descriptives mises en commun, B se trouve mieux à même d'appréhender l'expérience de A, pour la questionner de façon pertinente, en repérant peut-être mieux les actions significatives à fragmenter. Mais aussi, il s'agit de rendre B mieux conscient du fait que les catégories descriptives sont les siennes. Sur ce point, Pierre renvoie à l'article qui suit l'éditorial dans ce même numéro d'*Expliciter*³³ :

*En fait si je n'ai pas fait explicitement ce travail, mes points de vue subjectifs vont se trouver présents dans mes analyses de la conduite des autres, mais de manière implicite. Et en même temps je ferai comme si je savais rester neutre et ne pas projeter mes valeurs, mes croyances, mes attentes, mes exemples de références sur lesquels je m'appuie sans le savoir.*³⁴

La problématique est celle de la décentration du chercheur, directement lié à l'enjeu de l'objectivité : comment fait-il pour entendre la description de A sans filtrer ou distordre avec ce qui le constitue subjectivement ? Il s'agit-là d'un problème déjà ancien, qui préoccupe toutes les sciences humaines depuis un bon siècle³⁵. Et Pierre explique que la prescription instituée est une demande d'inhibition, d'abstention : le chercheur est sensé « suspendre » sa propre subjectivité. Toutefois, pour être prescrite, cette inhibition de la projection de soi n'est pas pour autant enseignée. Elle laisse donc le chercheur désarmé, tout en le culpabilisant. Alors Pierre fait un choix différent :

*Je crois que la solution à cette difficulté est dans une démarche non pas d'abstention, parce qu'elle est impossible, mais au contraire d'amplification régulatrice.*³⁶

Il faut donc comprendre ces phases 2 et 3 comme une amplification régulatrice, permettant à B, sinon de suspendre sa subjectivité, du moins de limiter ses interventions jusque-là inaperçues. Mais le projet est beaucoup plus ambitieux, car il ne s'agit pas seulement pour l'interviewer de se contenir, mais de devenir expert de sa propre expérience, de manière à connaître le « monde intérieur commun » :

Si vous voulez ne pas introduire subrepticement sur le terrain votre subjectivité, commencez par apprendre à la connaître, à la décrire, à l'analyser, dans son contenu, dans ses structures typiques. Et à partir de cette expertise

³³ Vermersch P., « L'explicitation phénoménologique à partir du point de vue en première personne, Conférence au séminaire de l'association Act'ing du 8/9 juin 2000 », *Expliciter* n° 36, septembre 2000, p.4

³⁴ *Ibid.* p. 5

³⁵ Par exemple, La notion de *neutralité axiologique* de Max Weber, en sociologie politique.

³⁶ *Expliciter* n° 36, *Ibid.*

*apprise de la connaissance de votre subjectivité, il est possible d'aller sur le terrain en utilisant de façon appropriée la référence construite à votre propre subjectivité.*³⁷

À l'inverse d'une inhibition, d'une exclusion « impossible », il s'agit au contraire d'une mise à contribution de la subjectivité, qui suppose, pour acquérir une valeur heuristique³⁸, d'avoir fait l'objet d'un travail. Pour le chercheur, acquérir cette expertise consiste à disposer, de la manière la plus intuitive, la plus incarnée, des « structures typiques » de la subjectivité. Et cette disposition lui permettra de construire son écoute, « à chaud » durant l'entretien, avec les catégories les plus générales, les plus décentrées. Il en ira de même lors de l'analyse « à froid » des données. Il est donc bien certain qu'on ne peut espérer de tous les participants qu'ils atteignent ce but dans l'intervalle de la première journée de l'université d'été. Il s'agit au contraire d'une démarche de longue haleine qui présente un point essentiel de l'épistémologie de Pierre : le chercheur ne peut étudier la subjectivité sans engager sa propre subjectivité, c'est-à-dire sans *s'engager dans la connaissance de sa propre subjectivité*³⁹. Néanmoins, dans cette méthode proposée au groupe, à l'échelle de ces quelques journées, ce principe exigeant est appliqué, car selon un autre de ses principes, Pierre n'attend pas d'obtenir la perfection pour avancer. Il faut savoir, par contre, *bien commencer*.

2.1.4 – Remplissement empirique

Une fois ces catégories relevées et partagées, la phase suivante est engagée, celle du « remplissement empirique ». Il s'agit de la phase que nous connaissons le mieux, qui consiste à former des sous-groupes pour mener des entretiens d'explicitation. Mais ce n'est pas la manière dont Pierre la présente :

L'étape suivante est une forme de "remplissement empirique", c'est-à-dire dans le langage de la recherche le recueil de données complémentaires à partir de la préparation qui a été faite avec les étapes précédentes.

*Dans notre cas, il s'agit de recueil de verbalisation descriptive détaillée d'un vécu de conduite de récit, autrement dit un entretien d'explicitation.*⁴⁰

Vu de près, l'énoncé de Pierre est très déroutant. Il déclare restituer le sens de cette phase dans « le langage de la recherche » en général, puis il présente la phase des entretiens en sous-groupes comme étant « complémentaire », comme si elle n'était pas la phase principale (comme nous l'estimons aujourd'hui), mais aussi comme ayant été l'objet d'une

³⁷ *Ibidem*

³⁸ « Qui sert à la découverte », *Trésor de la Langue Française* en ligne.

³⁹ On trouvera une élaboration de ce point dans sa contribution à l'ouvrage *Première, deuxième, troisième personne*, N. Depraz (éd.) Zeta Books, 2014, p. 226-231

⁴⁰ *Explicititer* n° 36, *Ibid.*

« préparation », comme si les trois premières phases lui étaient, finalement, subordonnées. La suite éclaire ce paradoxe : les quatre sous-groupes réalisent des entretiens, certes, mais, de retour en grand groupe, ils comparent les catégories issues de leurs entretiens avec celles qui ont été extraites lors de la phase 3.

La phase 3 n'est donc pas seulement dépassée puis délaissée, mais constitue un premier résultat, auquel, dans une démarche cumulative, seront confrontés ou ajoutés les résultats suivants :

Quelles sont les catégories qui ne sont pas documentées ? Quelles sont celles qui demandent une meilleure différenciation ? Y en a-t-il de nouvelles qui n'avaient pas été envisagées ?

On peut concevoir cette étape comme une étape méthodologique de perfectionnement de la visée de ce que l'on cherche à documenter, pour préparer les entretiens à venir. Mais aussi comme une première évaluation de la pertinence de l'élaboration des catégories descriptives.⁴¹

Enfin, Pierre précise qu'un second tour d'entretien a eu lieu, mais que le temps a manqué pour les exploiter. D'ailleurs, il termine cet éditorial en proposant que des entretiens complémentaires soient menés lors du séminaire parisien suivant.

2.1.5 - Conclusion sur l'article du n° 36

Pour commencer, je remarque que Pierre termine son texte sans aborder la phase 5 : « traitement des données et réélaboration conceptuelle ». La première raison en est sans doute que cette phase, n'ayant pas été réalisée lors de l'université d'été, est ajoutée par principe : elle devra nécessairement être mise en place dans la suite. La seconde raison est que cette phase devait réclamer un travail d'élaboration particulier, que Pierre réalisera en 2009⁴².

Ensuite, dans la logique de son découpage, il est étonnant que Pierre n'ait pas jugé bon de compter comme une phase à part entière le retour des sous-groupes, après la phase 4 des EdE, en grand groupe pour confronter leur recueil de catégories descriptives à celui de la phase 3. Cette confrontation est une phase tout à fait différente de celle des entretiens, et sa ressemblance avec la phase 3 devrait lui conférer le titre de « remplissage conceptuel interne II ».

Quoi qu'il en soit, l'impression dominante est que pour l'intervalle de trois journées, cette méthode est très exigeante. Il faut alors se souvenir que Pierre ne fait que mettre en forme ce qui a effectivement été réalisé. En écrivant ceci, je pense naturellement aux membres du groupe qui étaient présent(e)s cette année-là, ainsi que les trois suivantes, et qui pourront, je l'espère, nous dire ce qu'il en était.

Pour ma part, je retrouve bien la démarche de partage des catégories descriptives que Pierre a proposée, à cette même époque, dans le groupe de pratique phénoménologique auquel je participais, et j'en conclus que la méthode présentée ici n'est pas spécialement conçue pour

⁴¹ *Expliciter* n° 36, *Ibid.*

⁴² *Expliciter* n° 81 et 82

le GREX, elle est celle que Pierre conçoit pour sa recherche sur la subjectivité, et il la met en place où il peut. D'ailleurs, il la situe explicitement dans le contexte de la recherche en général, ce qui explique l'exigence de la démarche. C'est un exemple de qu'il appelait, en 2013, du « bricolage ⁴³», qui se révèle être aussi rigoureux qu'inventif.

Enfin, je remarque que la phase 2 mobilise ce que nous appelons aujourd'hui de l'auto-explicitation. Le fait que Pierre n'ait proposé de stage de formation, pour cette spécialité, qu'en décembre 2006⁴⁴, implique qu'il comptait alors sur les capacités individuelles et spontanées pour cette tâche plutôt difficile. On peut émettre l'hypothèse que cette méthode, telle qu'exposée en 2000, nous indique la nécessité qu'il a eue de formaliser et transmettre l'auto-explicitation, si importante dans sa conception de la co-recherche.

Voyons maintenant sa proposition méthodologique revue en 2004 et ce que pourra nous apprendre sa mise en contraste.

2.2 – L'article du n° 56

Il s'agit du compte-rendu de l'université d'été 2004, dont le plan nous informe successivement du thème, de la méthode adoptée et des résultats obtenus. Pierre nous indique en préambule qu'elle a duré trois jours et que le thème, préparé par lui-même, en était « Éveil des ressouvenirs et rôle modulateur de l'intersubjectivité dans cet éveil⁴⁵ ».

2.2.1 – Le thème

Comme en conformité avec la méthode qu'il a formalisée en 2000, Pierre expose le thème de manière à permettre à son lecteur un « remplissage conceptuel », c'est-à-dire qu'il en donne une explication. Il ne se contente pas de définir chacun des deux éléments composant ce thème, éveil du ressouvenir et intersubjectivité, mais il les relie à la progression du travail de recherche durant les années précédentes.

Il indique que le fil conducteur de l'éveil du ressouvenir provient de son travail durant l'hiver 2003-2004, en fait toute l'année scolaire, puisque ses articles dans *Expliciter* portent alors tous sur ce thème, principalement en référence à Husserl, mais aussi à Schacter. Il n'a pas encore proposé l'expression d'« intention éveillante⁴⁶ », mais la notion d'éveil (du souvenir) est au cœur de ses préoccupations. En revanche, le fil de l'intersubjectivité est situé en continuité avec le travail du GREX durant les trois dernières années précédentes : « C(eux)-ci se sont essayé à répondre à des questions autour de l'adressage. » Par exemple : « Dans l'entretien d'explicitation, observe-t-on une manière particulière pour B et A de s'adresser l'un à l'autre ? », ou bien « à quoi je reconnais que je suis bien accompagné ? », « à quoi je reconnais que j'accompagne bien ? » : « A chaque fois nous avons rencontré la nécessité de mieux

⁴³ Borde F., *Op. cit.* p. 7

⁴⁴ Merci Maryse.

⁴⁵ Vermersch P., « Éveil des ressouvenirs et rôle de l'intersubjectivité. Éléments de compte-rendu de l'université d'été du GREX, Saint Eble 2004 », *Expliciter* n° 56, p. 20

⁴⁶ Que l'on trouve à la p. 19 du n° 65 d'*Expliciter*, juin 2006.

appréhender les différentes facettes de l'intersubjectivité⁴⁷ ». Il s'agit de progresser dans la connaissance des facteurs qui favorisent ou s'avèrent défavorables à la mise en évocation de A. Je choisis de ne pas revenir plus en détail sur ces explications pour en venir à la méthode, mais je retiens que Pierre propose un thème double, avec une certaine asymétrie : le thème du ressouvenir a fait l'objet d'un travail conceptuel, difficile d'accès, de la part de Pierre, alors que le thème de l'intersubjectivité fait l'objet du travail expérientiel, partagé par le groupe depuis deux années. Comme il s'y attend dans un tel cas, Pierre n'est pas étonné que le recueil de données, à l'issue de cette université d'été, porte davantage sur l'intersubjectivité, « avec des rattachements *a posteriori* au thème du ressouvenir⁴⁸ ».

2.2.2 – Rappel de la méthode précédente

La méthode ayant été modifiée, Pierre commence par rappeler les étapes dont nous venons de prendre connaissance dans *Expliciter* n° 36. Toutefois, il faut noter qu'il apporte une certaine variation en abordant la phase 3 (remplissement conceptuel interne), dont nous avons vu qu'elle donnait lieu à un partage des catégories descriptives que chacun avait mobilisées dans la phase 2 de « remplissement expérientiel » en auto-explicitation. Cette phase est maintenant définie ainsi :

*Les résultats de cette seconde phase individuelle étaient partagés en grand groupe dans une troisième phase de délimitation d'un programme de recherche psycho phénoménologique cherchant à cerner le thème en tant qu'il pouvait être l'objet d'une expérience vécue provoquée ou invoquée.*⁴⁹

Il n'est pas mentionné en quoi consiste ce partage des résultats (le recueil collectif des catégories descriptives a-t-il été intégré jusqu'à devenir implicite, ou bien a-t-il disparu ?), mais s'y trouve substituée une phase de « délimitation d'un programme de recherche psycho phénoménologique » qui vise à prendre une décision : peut-on travailler le thème du « rôle modulateur de l'intersubjectivité dans l'éveil des ressouvenirs » à partir de vécus (V1) qui se sont déroulés avant l'université d'été (expériences invoquées), ou bien faut-il proposer une expérience à vivre dans le cadre présent (expérience provoquée) ? Pierre n'en dit pas plus, faisant référence à une pratique devenue habituelle, et ne dit pas quel critère devait présider à cette décision. Il aborde la phase suivante, en rappelant qu'il s'agissait de former des sous-groupes, autonomes, afin de mener des entretiens. Cette dernière phase, dit-il, était « la plus riche en inventions catégorielles pour décrire les types de vécus que nous avons pris pour thème⁵⁰ ». Il précise que dans certains cas, les co-chercheurs poursuivaient l'élaboration, parfois sur des années, mais que :

⁴⁷ *Expliciter* n°56, *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.* p.21

⁴⁹ *Ibidem*

⁵⁰ *Ibidem*

Le plus souvent les résultats élaborés lors des trois jours de l'université d'été étaient simplement intégrés dans notre vision de l'entretien d'explicitation, et modifiaient nos pratiques et nos points de vue en faisant évoluer l'aide à l'explicitation.⁵¹

Cette dernière remarque souligne les différents bénéfices issus de l'université d'été, soit d'ordre théorique moyennant une prolongation du travail sur les données, soit d'ordre pratique par consensus à propos d'un fait collectivement remarqué ou bien d'un élément de vocabulaire adopté. Il faudrait, bien sûr, étayer cette remarque avec des exemples, mais on comprend que l'université d'été est un lieu où l'entretien d'explicitation fait l'objet d'une théorisation, mais aussi l'objet d'une élaboration continue.

Avant d'aborder la nouvelle méthode, Pierre critique celle qu'il vient de rappeler, en quelques mots : elle présentait « de nombreux avantages, mais elle était peut-être trop orientée par une pratique de chercheur. Par exemple, en procédant suivant ces étapes, les temps consacrés à la pratique de l'entretien d'explicitation étaient limités⁵² ». Il précise que certains participants, dont lui-même, se trouvaient frustrés des « délices de l'évocation », n'ayant eu le temps de faire qu'un seul tour dans le sous-groupe, en tant que B. En préparant le thème de l'année, Pierre a donc souhaité donner plus de place à la pratique, permettant que chacun soit « beaucoup plus acteur comme interviewé et interviewer ». Comment faut-il comprendre cette opposition entre « pratique de chercheur » et « pratique de l'entretien d'explicitation » ? Il ne peut s'agir d'une opposition de principe, puisque les deux orientations sont méthodologiquement solidaires. Il s'agit forcément de la priorité à donner à tel ou tel aspect, en tenant compte du temps court imparti. Mais peut-être aussi accepte-t-il de modérer son propre intérêt d'investigation au profit du plaisir des participants, qui, après tout, sont bénévoles... la suite tend à confirmer cette hypothèse.

2.2.3 – Exposé de la nouvelle méthode

Dans cette nouvelle formule, lors de la première phase, le thème est présenté et « un peu discuté (1h30 de remplissage conceptuel)⁵³ ». Si, pour Pierre, en 2004, 1h30 de remplissage conceptuel paraît peu, il faut sans doute comprendre que l'« orientation du chercheur » consistait précédemment à consacrer beaucoup plus de temps à la discussion conceptuelle.

Après ce premier temps, les participants forment deux groupes : d'un côté le groupe I qui n'est composé que d'interviewés, et de l'autre le groupe II qui n'est composé que d'intervieweurs. Puis :

⁵¹ *Ibidem*

⁵² *Ibidem*

⁵³ *Ibidem*

Chaque membre du groupe I est interviewé trois fois par des intervieweurs différents à chaque fois, et de manière symétrique - mais je le souligne - chaque membre du groupe II va s'exercer à conduire un entretien d'explicitation trois fois de suite avec un interviewé différent à chaque fois. Au total, rien que dans cette phase chaque participant aura vécu de manière active six entretiens, trois comme interviewé, trois comme intervieweurs. Ce qui est beaucoup plus que tout ce que nous avons fait les années précédentes et pouvait satisfaire même ceux qui n'ont pas beaucoup d'intérêt pour l'aspect recherche et qui souhaitaient prioritairement s'exercer.⁵⁴

Je crois percevoir ici une petite erreur : selon le dispositif décrit, chaque membre des groupes I et II a fait seulement trois entretiens, soit en tant que A, soit en tant que B, selon le groupe auquel il appartient... Pierre a omis de mentionner un deuxième tour, ce qu'il fera plus loin, durant lequel chaque groupe change de rôle, passant d'interviewé à intervieweur et réciproquement. On voit aussi dans cette citation que Pierre se soucie de la satisfaction des participants qui « n'ont pas beaucoup d'intérêt pour l'aspect recherche ». Cette disposition peut étonner, de la part d'un chercheur qui est tout de même, ici, en train de définir son propre dispositif. Il s'agit d'un compromis qui s'explique, encore une fois, par la prise en compte du bénévolat des participants, mais aussi par le fait que Pierre ne souhaite pas, à l'encontre de la démarche expérimentale, les envisager comme des « sujets quelconques », présents dans le laboratoire durant le temps de l'expérience, mais ne prenant aucune part à la construction scientifique. Cette méthode que Pierre énonce me semble complètement déterminée par la nécessité de ce compromis, qui revient à trouver un juste milieu entre « dispositif de recherche » et « journées de pratique et d'approfondissement ».

Ce compromis passe par une contrepartie : alors que dans le dispositif précédent, les sous-groupes s'organisaient de façon autonome, cette nouvelle méthode pose un cadre prescrivant toutes les étapes ainsi que le temps à leur consacrer. Malheureusement, Pierre n'a pas précisé la manière dont elles se sont réparties sur l'ensemble des trois journées et il n'est pas évident de recomposer l'emploi du temps à partir de ses indications.

Quoi qu'il en soit, voici l'ensemble des opérations :

1 – Après le « remplissage conceptuel » (90 mn), deux groupes se forment : groupe I et II, qui resteront composés des mêmes participants durant les trois journées.

2 – Premier tour

Composition d'un tour :

- Le groupe I tient le rôle des interviewés (A), le groupe II tient le rôle des intervieweurs (B)
- 1^{er} EdE : chaque membre du groupe II accompagne un membre du groupe I (30 mn max.)
- A l'issue du 1^{er} EdE, le binôme se sépare sans débriefing.

⁵⁴ *Ibidem*

- Chaque membre du binôme s'isole pour noter le déroulement de l'entretien, les points pertinents et les catégories descriptives (10 mn).
- Puis, ces étapes sont répétées deux fois, avec une rotation dans les binômes : chaque EdE rassemble un nouveau A et un nouveau B.
- A l'issue d'une série de trois EdE (120 mn), chaque groupe se reconstitue et prend un temps de partage des expériences vécues (120 mn).

Il faut donc compter 4 heures pour un tour, soit une bonne demi-journée. Dans le deuxième tour, les groupes changent de rôle, et le processus est repris à l'identique, en observant bien la contrainte de changer de binôme pour chaque EdE.

Une fois les deux tours réalisés, les deux groupes prennent, séparément, un temps de travail avec la consigne de « travailler sur les expériences en tant qu'interviewés et essentiellement sous l'angle du thème de cette année, mais sans plus de consigne⁵⁵ ».

Puis, les deux groupes se réunissent en grand groupe, afin de partager leurs travaux respectifs.

Cette présentation systématique est de mon fait, mais je n'ai fait que reprendre les éléments livrés par Pierre, qui précise à plusieurs reprises que ces temps, et même la prescription pour les binômes de ne pas debriefer, n'ont pas toujours été respectés. Malgré l'impression de mécanique bien réglée, une liberté a été octroyée aux participants, évidemment. Quoi qu'il en soit, tout au long de son article, et surtout dans la troisième partie, Pierre fait état des résultats obtenus et souligne qu'ils sont très riches.

2.2.4 – Conclusion sur l'article du n° 56

Ce dispositif, que Pierre estime implicitement très satisfaisant, est fortement caractérisé par un contrôle des relations entre les A et les B. Il est explicitement conçu pour empêcher le debriefing dans l'après-coup de l'entretien, au sein des binômes. Pierre explique que l'intention est « de garder chaque expérience la plus pure possible pour que chacun puisse s'y rapporter plus tard avec le minimum d'interférence issue de commentaires, de justifications ou d'appréciations⁵⁶ ». Il est rare de trouver un terme relevant du lexique de la pureté dans les textes de Pierre, et on peut bien comprendre que ce souci de préservation de l'expérience vécue est lié au thème de l'intersubjectivité reliée exclusivement à l'évocation. De même, les binômes doivent changer à chaque entretien pour la raison suivante : « Il n'y a pas d'échange de rôle au sein de chaque binôme, avec l'idée de minimiser les effets de transfert et contre transfert⁵⁷ ». Alors que Pierre a parfois affirmé que selon lui, l'entretien d'explicitation ne donnait pas lieu au phénomène de transfert, de quoi s'agit-il ici ? Il reprend ce vocable dans sa conclusion :

Si je résume : ce dispositif avait l'intention de privilégier l'expérientiel en multipliant les entretiens pour que chacun puisse beaucoup s'exercer, de

⁵⁵ *Ibid.* p. 24

⁵⁶ *Ibid.* p. 22

⁵⁷ *Ibidem*

limiter les effets transférentiels et contre transférentiels occasionnant des commentaires et justification souvent inefficaces - quoique très plaisants - en séparant chaque expérience par le cloisonnement des binômes temporaires, et ce faisant chercher à favoriser les conditions éthiques permettant une libre parole en anonymisant les protagonistes de façon à qu'ils ne soient pas impliqués directement par les feedbacks ; enfin cette multiplicité d'expériences à la fois dans le changement de rôle, mais surtout par le fait d'être interviewé trois fois par des personnes différentes a permis de créer un cadre de contraste permettant de mieux saisir les points étudiés par la différence des vécus d'un entretien à l'autre.⁵⁸

Pierre définit ici le transfert par la case inférieure des satellites de l'action : « commentaires et justifications ». On peut estimer qu'il utilise un concept un peu disproportionné pour qualifier le fait que les binômes quittent l'explicitation de recherche pour une explicitation d'agrément, mais lui, le chercheur en posture professionnelle, les voit alors s'impliquer sur un plan plutôt personnel. La mention faite aux conditions éthiques et d'autres remarques dans son compte-rendu signalent que Pierre est très sensible aux retours qui lui ont été faits à propos de ce dispositif très directif. Il reproduit, en note de bas de page, l'intégralité du message que l'un des participants lui a envoyé après-coup, dont je ne restitue que cette remarque :

Dans un de ces entretiens, il y a eu en effet un besoin clair pour moi de partager au-delà de l'entretien lui-même. Je crois que ce qui fait que je ne l'ai pas fait sur place, est d'une part la nature du dispositif, où les six entretiens se déroulaient successivement. Ceci permettait de bien faire jouer le cadre de contraste, sans trop de mots, en vivant d'abord au premier niveau ces contrastes, en sacrifiant peut-être un peu d'humanité, mais sans plus. J'ai vécu cela avec sérénité.⁵⁹

3 – Conclusion générale

S'il était annoncé que la méthode de 2004 serait moins « orientée recherche » que la précédente, je n'en suis pas vraiment convaincu. La stratégie est différente, et même très contrastée, mais dans les deux cas, les étapes sont clairement définies par Pierre, et me paraissent même plus tendues dans le second cas.

En fait, de l'une à l'autre, on observe une gestion du temps qui retire au « remplissage conceptuel » pour donner au « remplissage expérientiel », mais en contrepartie, ce dernier devient l'objet d'une sérieuse organisation visant, justement, à le maintenir dans une orientation de recherche.

⁵⁸ *Ibid.* p. 24-25

⁵⁹ *Ibid.* p. 23

Une autre différence m'apparaît : le premier dispositif est plus transverse, conçu pour être appliqué en général, il est le standard de la recherche psycho-phénoménologique, alors que le second dispositif me paraît plus adapté à un thème de recherche particulier, sur-mesure – ce cloisonnement, d'apparence sévère, demande à être justifié par le thème de l'intersubjectivité *durant la mise en évocation*, excluant les à-côtés.

D'ailleurs, ce second dispositif ne s'est pas pérennisé, il est même flagrant que les universités d'été des dix dernières années ont évolué vers d'intenses échanges post-entretien dans les sous-groupes⁶⁰.

Quoi qu'il en soit, la différence entre les deux propositions illustre bien la créativité de Pierre dans ce domaine, dont on trouvera assurément d'autres exemples dans les comptes-rendus des années suivantes.

Mais il faut aussi souligner ce qui, de l'une à l'autre, ne change pas.

Les invariants sont :

- 1) Le choix d'un thème.
- 2) Le « remplissage conceptuel », que je préférerais nommer simplement « détermination conceptuelle ».
- 3) La production, en individuel ou en collectif, de catégories descriptives issues de l'expérience, et les échanges autour de celles-ci, visant à les corriger, les compléter, dans le but – ambitieux – de constituer la science de la subjectivité, ou dans le but – plus modeste – d'être intégrées aux techniques d'explicitation.
- 4) Le « remplissage expérientiel », que nous avons pris l'habitude de nommer simplement l'« expérientiel ».
- 5) La perspective du traitement des données.

S'il me semble que si les points 1, 4 et 5 sont bien identifiés par nous, je peux dire que la lecture de ces deux articles m'a permis de redécouvrir le rôle des points 2 et 3. Par ailleurs, observant les contraintes auxquelles Pierre a répondu, une certaine réflexion s'impose, qui nous permettrait d'identifier les dimensions problématiques de chaque étape.

Partant de l'idée que l'université d'été est un temps consacré à la recherche :

- 1) Comment choisirons-nous le thème ? Doit-il être unique pour l'ensemble du groupe ?
Il ne me semble pas difficile de solliciter celles et ceux qui souhaitent en proposer un, puis de choisir parmi les propositions par vote. Néanmoins, il faut penser à l'articulation entre le thème et la méthode à adopter afin d'utiliser l'université d'été au mieux.
- 2) La détermination conceptuelle dépend de l'intérêt théorique des uns et des autres.
Néanmoins, il nous faut sans doute avoir conscience que Pierre remplissait un rôle d'autorité, ce qui signifie que chacun le laissait valider le sens de la recherche : sommes-nous en train d'inventer du nouveau, ou sommes-nous en train d'enfoncer des

⁶⁰ Par exemple : alternance entre entretiens brefs et phases d'analyse, entretiens indirects (mine de rien), entretiens V3 à chaud...

portes ouvertes ? Sur ce plan, l'apport des chercheurs.ses confirmés.ées devient indispensable.

- 3) La production des catégories descriptives m'apparaît aujourd'hui, si elle a lieu, cantonnée dans l'espace des articles. Il est normal que le séminaire soit un temps dans lequel une catégorie puisse être discutée et validée. Mais cette production théorique, essentielle à la co-recherche, ne fait plus l'objet d'un temps de partage *in vivo*. Ce n'est sans doute pas une tâche facile, mais elle m'apparaît comme une possibilité de création collective fondée sur la résonance : la description de mon co-chercheur me parle, je ne le dirais peut-être pas de cette façon, mais cela me renvoie bien à une dimension de mon propre vécu...
- 4) L'aspect expérientiel peut sembler aller de soi, mais le dispositif de 2004 attire l'attention sur un antagonisme entre motivation de recherche et motivation d'agrément. Il s'agit de trouver, à cet endroit, un bon équilibre, dont chacun se trouve en fait responsable.
- 5) Le traitement des données est peut-être l'aspect le plus délicat : désormais, pour qui et pour quoi pourrons-nous consacrer le temps et l'énergie nécessaires à ce travail, que nous savons difficile, sans la motivation insufflée par Pierre ?

Je lui laisse le dernier mot, car je ne trouve pas mieux que de « faire confiance à l'avenir ».

À propos d'Expliciter

Maryse Maurel

Pour commencer, je nous félicite collectivement pour avoir su assurer la continuité dans la publication d'Expliciter. Au vu du rôle que Pierre jouait dans la constitution et l'édition de notre journal, c'est un beau challenge qui a été relevé. Je tiens à féliciter tout particulièrement Frédéric Borde et Claire Danet qui en ont été les artisans de première ligne.

Deux séminaires ont eu lieu depuis cet été, même si c'est en distanciel, crise sanitaire oblige, ils ont été riches d'apports et d'échanges ; les procédures de formation liées au C2ATAE semblent sur les rails ; une étude a été lancée pour la restauration du site GREX2 ; nous avons réservé un lieu pour la prochaine université d'été ; deux gros numéros du journal sont sortis.

Cette belle dynamique doit continuer et je pense que nous devons nous en préoccuper un peu.

Comme je l'écrivais dans mon autobiographie professionnelle dans Expliciter 100, à la page 182 :

Le rôle du journal est fondamental dans le GREX. Comment est venue à Pierre l'idée de faire un journal régulier ? Au début, il était le seul à écrire. Un jour il s'est fâché et nous a dit que s'il devait continuer à être seul à écrire, il arrêterait la publication. Nadine a envoyé deux articles puis Claudine et petit à petit le journal s'est rempli, le nombre de pages a augmenté, les articles sont devenus plus longs. [...] Expliciter n'a pas de comité de lecture, chacun de nous peut y publier ce qu'il veut sous le format qui lui convient à la date qu'il choisit [...], cela fait d'Expliciter un outil magnifique. Le seul caractère fixe est la fréquence, un numéro avant chaque séminaire. Comment expliquer que ce journal sans comité de lecture, à contenu variable, sans engagement des auteurs à publier, sans contraintes, sans anticipation d'un numéro à l'autre, téléchargeable gratuitement sur le site du GREX2, se remplisse avant chaque séminaire et soit lu bien au-delà du cercle du GREX2 et régulièrement consulté par des étudiants en cours de thèse ? Je sais le rôle inductif invisible que joue Pierre dans ce miracle par les liens qu'il entretient avec chacun de nous et par ses encouragements incessants à écrire.

Les incitations de Pierre et ses encouragements à écrire ont été renouvelés de temps en temps, oralement, sous des formes inductives très subtiles, au début des séminaires ou dans des échanges téléphoniques. Ce qui est sûr, c'est que Pierre savait qui écrivait ou avait l'intention d'écrire quelque chose. Souvent il lisait nos écrits intermédiaires pour poser ses questions, répondre à nos questions, encourager les reprises et l'approfondissement. Comment nourrir et entretenir la dynamique d'écriture pour assurer, d'une part, la publication régulière d'Expliciter et, d'autre part, la qualité et l'intérêt des articles ? Le travail éditorial que Pierre a continué à assurer après la création du GREX2 doit maintenant être pris en charge collectivement par ceux et celles qui le veulent et qui le peuvent.

À nous de mettre en place des procédures souples de régulation pour assurer, de façon libre et non formelle, la validation et la scientificité des articles publiés, avant leur publication. En nous regroupant par affinité d'intérêt, d'institution, de méthode de travail, de terrain d'études, voire par les liens d'amitié que nous avons tissés au sein de notre groupe.

Nous pourrions institutionnaliser une petite séquence, au début de chaque séminaire, pour faire le point sur les articles en préparation, qu'ils soient seulement à l'état d'idée et de projet, ou déjà en cours d'écriture. En cas d'absence au séminaire, il serait bon d'informer Frédéric par courriel.

Gardons présent en tête que notre journal est un élément essentiel de notre travail et de notre visibilité. Il est un moyen de diffusion des dates et des lieux de nos rencontres, de nos résultats de recherche et de formation, il alimente les discussions au séminaire, il garde la trace écrite de la vie de notre groupe, et en particulier, il publie les comptes-rendus de nos universités d'été et les analyses des données recueillies.

Il y a eu tout le savoir-faire relationnel de Pierre dans la réussite d'Expliciter.

Pensons-y pour alimenter et entretenir la dynamique d'Expliciter.

S é m i n a i r e

→ Vendredi 26 mars 2021 :

Séminaire : 10h00-17h30

Distanciel : un lien Zoom sera diffusé jeudi
25 mars

→ Samedi 27 mars 2021 :

Journée de pratique : 10h00 -13h00

Distanciel : un lien Zoom sera diffusé
jeudi 25 mars

S'inscrire auprès de Marine Bonduelle
: marinebonduelle@free.fr

S o m m a i r e n° 129

1-12 « L'expérience de l'écoute » Jean-
Pierre Ancillotti, Catherine Coudray, Anick
Maille-Decorte.

13-17 « Atelier de pratique en visio-
conférence du samedi 28/11/2020. Ce que
j'ai expérimenté, ce que j'ai découvert, les
questions qui se posent à moi » Magali
Boutrais.

18-24 « Pierre Vermersch/ C.G. Jung. Deux
figures importantes dans la recherche et
l'étude de la subjectivité et
l'intersubjectivité. Du côté de chez Jung.
Avant-propos » Mireille Snoeckx.

25-42 « Méthodes de co-recherche de Pierre
Vermersch en 2000 et en 2004 » Frédéric
Borde.

43 « À propos d'Expliciter » Maryse
Maurel.

A g e n d a 2 0 2 1

**Prochaine remise des articles pour
le n° 130**

Police Times New Roman, taille 12

Vendredi 14 mai 2021

Vendredi 11 juin : séminaire

Samedi 12 juin : rencontre des
formateurs

=====

Université d'été

du dimanche 22 août, 9h00

au jeudi 26 août, 14h00.

:::

E x p l i c i t e r

Journal du GREX 2

Groupe de Recherche sur l'Explicitation 2
Association loi de 1901

9 rue Saint Amand
75015 Paris 01 43 79 47 05

www.grex2.com

Mise en pages : Claire Danet
Directeur de la publication : Frédéric Borde
N° d'ISSN 1621-8256